



UFR HSS
HUMANITÉS
& SCIENCES SOCIALES

UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

**MASTER
SCIENCES DE L'ÉDUCATION
& DE LA FORMATION**
PARCOURS DISPOSITIF,
ACCOMPAGNEMENT,
FORMATION : INGÉNIERIE,
RECHERCHE · **DAFIR**



GUIDE DES ÉTUDES 2025 – 2026



Normandie Université

[HTTP://UFR-HSS.UNICAEN.FR/](http://ufr-hss.unicaen.fr/)



UFR HUMANITÉS ET SCIENCES SOCIALES DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION



CIRNEF
Normandie Université • UR 7454

<https://uniform.unicaen.fr/catalogue/formation/master/7082-master-sc.-de-l-education-p.-ingenieries-de-la-formation-des-adultes--de-la-coordination-et-de-l-insertion?s=HSS>

<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/master/master-sciences-de-leducation-et-de-la-formation/>

TABLE DES MATIÈRES

DIRECTION – CONTACTS.....	6
PRÉSENTATION DU DIPLÔME	7
STRUCTURE DU MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION & DE LA FORMATION, PARCOURS DAFIR	11
MASTER 1 – SCIENCES DE L'ÉDUCATION & DE LA FORMATION	11
MASTER 2 – DAFIR.....	12
INFORMATIONS GÉNÉRALES	13
PRÉSENTATION DES DIRECTEURS DE MÉMOIRE,	14
DE LEURS COMPÉTENCES ET CHAMP(S) DE RECHERCHE	14
DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS.....	18
MASTER 1 · SCIENCES DE L'ÉDUCATION & DE LA FORMATION.....	18
MASTER 1 · SEF – SEMESTRE 1	18
MASTER 1 · SEF – SEMESTRE 2	28
MASTER 2 · DAFIR	36
MASTER 2 · DAFIR – SEMESTRE 3	36
MASTER 2 · DAFIR – SEMESTRE 4	45
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES - MCC.....	48
EMPLOI DU TEMPS	48
INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	49
SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES	51
LE DÉLIT DE PLAGIAT	53
LES AGENTS CONVERSATIONNELS (CHATGPT, GEMINI, ETC...)	53
RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027	54
RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS).....	55
CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026	Erreur ! Signet non défini.
LEXIQUE DU LMD	58
LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES.....	62
DÉPÔT UNIVERSITAIRE DES MÉMOIRES APRÈS SOUTENANCE - DUMAS.....	66
LE CLES	67
PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES.....	69
INFORMATIONS UTILES	70
ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES.....	71
RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT.....	72
ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI.....	72

Les informations contenues dans ce guide sont données à titre indicatif mais non contractuel (des ajustements pourront être opérés si besoin).

DIRECTION – CONTACTS

DIRECTION DU DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Sarah DEMICHEL-BASNIER (directrice)
Matthieu LAVILLE (directeur adjoint)

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES DU MASTER

Responsable Master 1 Sciences de l'éducation et de la formation

Julie DELALANDE

Responsable Master 2 DAFIR

Éric SAILLOT

SECRÉTARIAT

Pôle MASTERS

Bâtiment B – Bureau B1-449

02 31 56 60 43

hss.scolarité.master@unicaen.fr

LISTE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET PROFESSIONNELS

INTERVENANT DANS LE MASTER

BÉZIAT Jacques - Professeur des Universités, jacques.beziat@unicaen.fr

CAUMONT Laurence - Maîtresse de Conférences, laurence.caumont@unicaen.fr

DELALANDE Julie - Professeure des Universités, julie.delalande@unicaen.fr

DEMICHEL-BASNIER Sarah - Maîtresse de Conférences, sarah.demichel-basnier@unicaen.fr

GUYON Tiphaine - Chargée de développement territorial Côte de Nacre

HARLÉ Isabelle - Professeure des Universités, isabelle.harle@unicaen.fr

JACOB Émilien - Maître de conférences, emilien.jacob@unicaen.fr

LAIR Delphine - Chargée de mission Culture et Jeunesse, Mission locale de Caen

LAVILLE Matthieu - Maître de Conférences, matthieu.laville@unicaen.fr

LESCOUARCH Laurent - Professeur des Universités, laurent.lescouarch@unicaen.fr

LEVRARD Sophie - Maîtresse de Conférences, sophie.levrard@unicaen.fr

LOURD Charlène - Docteure en sciences de l'éducation et de la formation, Ingénieure de recherche et de formation pour Nexus Solutions Carrières, charlene.lourd@gmail.com

MICHEL Youenn - Maître de Conférences, youenn.michel@unicaen.fr

PELLISSIER Anne - Maîtresse de Conférences, anne.pellissier@unicaen.fr

PERRIER Sarah - Ingénieure de formation FIM CCI, doctorante CIRNEF Rouen, sarah.perrier@normandie.cci.fr

SAILLOT Éric - Professeur des Universités, eric.saillot@unicaen.fr

VERGNON Marie - Maîtresse de Conférences, marie.vergnon@unicaen.fr

ZABLOT Solène - Maîtresse de Conférences, solene.zablot@unicaen.fr

PRÉSENTATION DU DIPLÔME

Avec la création, en 1967, d'une licence et d'une maîtrise « sciences de l'éducation », le fait marquant était évidemment le nom donné à cette discipline nouvelle. La tradition française avait jusque-là retenu le mot au singulier : « la Science de l'Éducation ». Cette terminologie a évolué récemment avec une formulation plus large : « sciences de l'éducation et de la formation ».

QUELLES SCIENCES ?

Un changement profond s'est engagé avec le terme « sciences de l'éducation ». Ce pluriel révèle ici un sens capital : les axes spécifiques se multiplient, les savoirs se diversifient, les voies d'approche deviennent différentes au sein d'une « discipline » pourtant identique. Sans doute les sciences humaines ont-elles acquis suffisamment de maîtrise et de sûreté pour promouvoir une lecture plurielle du fait éducatif. Sans doute les « milieux » pédagogiques sont-ils devenus suffisamment conscients de ces progrès pour attendre quelque « gain » d'une telle lecture plurielle. Avec la constitution d'UFR ou de départements universitaires de sciences de l'éducation, la véritable nouveauté est, en tout cas, de créer des lieux de réflexion, d'enseignement, de recherche dans lesquels plusieurs approches scientifiques peuvent voisiner, voire se conforter, afin de mieux étayer l'ensemble des gestes et des processus éducatifs.

Mais il faut bien mesurer le sens et les enjeux de cette pluralité. La première tentative est toujours d'en dessiner les contours, d'en tracer les limites et d'énumérer une à une les sciences qui la composent. Tentative utile sans doute qui montre le nombre de démarches scientifiques susceptibles d'être ici retenues. Tentative vaine aussi qui révèle, à l'inverse, les limites des classifications vouées aux énumérations et aux juxtapositions difficilement exhaustives. Tout au plus peut-on suggérer des perspectives de regroupement. Les sciences de l'éducation pourraient ainsi comprendre :

- ❖ Les sciences étudiant les phénomènes « macro-éducatifs » : phénomènes démographiques, économiques, sociaux, institutionnels ou culturels, permettant d'embrasser l'éducation dans de vastes solidarités d'ensemble. Les échelles prises ici en compte débordent toujours l'individu.
- ❖ Les sciences étudiant les phénomènes « micro-éducatifs » : phénomènes psychologiques et biologiques entre autres, qui, de l'histoire individuelle aux processus cognitifs ou relationnels, mettent en jeu le sujet de l'éducation.
- ❖ La didactique des disciplines : savoirs étayant les méthodes de l'éducation et les mécanismes de la transmission (soit très généraux, soit liés, au contraire, spécifiquement, à chaque discipline d'enseignement).
- ❖ Les approches scientifiques (ergonomiques, psychologiques, sociologiques, ethnographiques...) s'appuyant sur une analyse fine des activités et des processus de développement ou d'apprentissages qui en découlent pour le sujet. Ces courants de recherche ont pour dénominateur commun l'entrée par l'analyse de l'activité.

Cette diversité est un facteur de richesse et de dynamisme. Richesse bien sûr dans la possibilité de confrontations nouvelles, dans la volonté de varier les perspectives, dans cette finalité concrète de travailler les pratiques selon plusieurs axes. Impossible de maintenir, dans ce cas, les savoirs figés ou des repères étroits. Une ouverture plus large et explicite au champ de la formation professionnelle a été faite avec le terme de « sciences de l'éducation et de la formation ».

LES SCIENCES DE L'ÉDUCATION & DE LA FORMATION POUR QUOI FAIRE ?

Le rôle des sciences de l'éducation et de la formation a donc au moins deux versants : accroître les connaissances pluridisciplinaires sur le phénomène éducatif, fournir des orientations praxéologiques pour mieux assurer les actions entreprises dans ce champ. Les justifications données en 1967 lors de la création universitaire de la discipline demeurent évidemment valables.

Les sciences de l'éducation et de la formation répondent :

- ❖ Aux exigences de la formation à la recherche en éducation de caractère interdisciplinaire,
- ❖ À la nécessité d'une formation pédagogique approfondie des enseignants et des formateurs à tous les niveaux,
- ❖ Aux besoins qui s'expriment dans des milieux divers où se posent des problèmes d'animation de groupe, du développement de compétences, de communication et de relation dans des situations à caractère éducatif et dans le champ de la formation professionnelle,
- ❖ Aux demandes d'éducation permanente. (Texte du projet du département de sciences de l'éducation de l'Université de Paris, 1968.)

Des intérêts se sont même accentués, qu'un tel texte n'évoque qu'indirectement : la formation des formateurs d'adultes par exemple ou plus largement, celle de la formation de formateurs (et non seulement d'enseignants), d'où le terme « sciences de l'éducation et de la formation ». De même, les demandes elles-mêmes montrent aujourd'hui que le champ des sciences de l'éducation s'étend à tous les milieux concernés par les problématiques éducatives ou pédagogiques (ceux de l'intervention sociale, ceux de la thérapie, ceux de la communication, ceux du travail social). L'évocation du rapport des sciences de l'éducation à la professionnalité repère d'autres demandes sociales encore.

[D'après l'ouvrage collectif de l'AECSE (Association des Enseignants et Chercheurs en Sciences de l'Education) : *Les sciences de l'éducation, enjeux et finalités d'une discipline*, Paris, 1993.]

LE MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION & DE LA FORMATION, PARCOURS DAFIR

Le Master Sciences de l'éducation et de la formation, parcours « Dispositif, Accompagnement, Formation : Ingénierie, Recherche » (DAFIR) est le nouveau nom du parcours Ingénieries de la formation des adultes, de la coordination et de l'insertion (IFACI). Le nouvel intitulé est issu d'un travail de concertation avec les enseignants-chercheurs et les étudiants afin de plus le faire correspondre avec les contenus de la formation, sans modifier radicalement la maquette.

L'un des objectifs est toujours de se former aux outils et méthodes d'ingénieries de parcours de formation, d'ingénierie pédagogique, de coordination d'équipe pluri-professionnelle et de pilotage de projets en éducation ou en formation. Il amène à poser une expertise sur les pratiques de la relation d'aide, d'accompagnement éducatif, formatif ou social. Il permet d'appréhender les pratiques de formation et d'accompagnement (au sens large du terme), avec une approche à la fois pragmatique et critique des différents dispositifs concernés, et une formation à et par la recherche assumée.

Ces compétences sont transversales aux métiers de la formation des adultes, du soin, de la santé, du travail social mais également aux fonctions et missions d'accompagnement et de développement de projets, dans le champ de l'éducation (formelle ou informelle), de l'animation socio-culturelle et de la médiation. Les mots clés du nouvel intitulé DAFIR ont d'ailleurs été complétés lors des concertations pour les termes « pédagogie », « projet » et « partenariat », pour compléter les principales préoccupations scientifiques de ce master.

Pour rappel, le master 1 est une approche plus globale des sciences de l'éducation et de la formation, préparant au parcours de master 2, DAFIR « Dispositif, Accompagnement, Formation : Ingénierie, Recherche » ou d'autres parcours de M2 (INES) du CIRNEF d'ailleurs.

LES DOMAINES DE COMPÉTENCES VISÉS PAR LE MASTER 1 ET 2

Inscrit dans la continuité du master 1, les cours du master 2 ainsi que les sessions pratiques ont pour objectif de développer un certain nombre de compétences. On peut distinguer **six grands « domaines de compétences » (DC)**

DC 1 : Maîtriser les principaux éléments théoriques et méthodologiques d'une recherche en sciences humaines et sociales et plus particulièrement en sciences de l'éducation

- o Connaître et mettre en œuvre les principales étapes d'une recherche en sciences de l'éducation
- o Développer un savoir-faire et une culture de l'évaluation dans l'esprit "d'évaluer pour évoluer"
- o Développer des méthodologies, attitudes et savoirs d'enquête dans le cadre de la production scientifique ou professionnelle
- o Maîtriser les grands concepts et théories des champs disciplinaires concernés par les 3 parcours

DC 2 : Piloter et coordonner des projets en éducation, formation, insertion et travail social et recherche

- o Proposer un diagnostic pluriel d'une situation problème à partir de l'analyse des contextes et acteurs du champ des parcours
- o Maîtriser la démarche de projet
- o Développer une démarche d'ingénierie : Analyser, Concevoir, Réaliser et Évaluer
- o Proposer des stratégies professionnelles de résolutions de problème

DC 3 : Rédiger un rapport professionnel, un mémoire professionnel ou de recherche s'appuyant sur une analyse du terrain, des ressources théoriques et une capacité de problématisation et de réflexivité

- o Conduire et exposer une mission d'intervention, de conseil, de formation ou de recherche lors de son stage avec une méthodologie appropriée
- o Repérer les différents écrits professionnels et scientifiques
- o Adapter ses productions écrites aux contextes professionnels et scientifiques

DC 4 : Travailler en réseau en privilégiant la dimension collective du travail

- o Construire un réseau professionnel
- o Repérer et analyser les différents niveaux : ingénierie des politiques, ingénierie de formation, ingénierie pédagogique
- o Animer un réseau professionnel
- o Coordonner des actions collectives

DC 5 : Maîtriser et connaître les spécificités du travail avec autrui dans les champs de l'éducation, de la formation, du social et de l'insertion

- o Conduire un entretien
- o Repérer et interroger les positions et postures professionnelles
- o Maîtriser les outils et les dispositifs de conseils
- o Maîtriser les outils et dispositifs d'accompagnement

DC 6 : Maîtriser les outils numériques de communication et de veille scientifique et professionnelle

- o Repérer les différents écrits professionnels et scientifiques
- o Réaliser une veille documentaire et une bibliographie

LES CONDITIONS D'ADMISSION EN MASTER 1 ET 2

Condition d'admission en MASTER 1

L'entrée en Master 1 se fait sur dossier et par la plateforme MON MASTER.

Pour toute question administrative, contacter le secrétariat Master de l'UFR :

hss.scolarité.master@unicaen.fr

Passage du Master 1 au Master 2

Il se fait sous condition d'obtenir au moins 10/20 de moyenne générale au Master 1 et au moins 10/20 au travail de recherche demandé en master 1 (1MSED82), c'est-à-dire le mémoire, qui a une place centrale dans la formation du master.

Possibilité d'admission directement en M2 pour les salariés sous condition d'acceptation de leur candidature.

STRUCTURE DU MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION & DE LA FORMATION, PARCOURS DAFIR

MASTER 1 – SCIENCES DE L'ÉDUCATION & DE LA FORMATION

SEMESTRE 1

UE1 – Secteurs, réformes et nouveaux enjeux

- 1MSED11 – Enfance et enjeux de l'éducation inclusive
- 1MSED12 – Nouvelles prescriptions dans le travail social et la santé
- 1MSED13 – Histoires des politiques de la formation des adultes
- 1MSED14 – Projets et territoires dans les "politiques jeunesse"

UE2 – Professionnalisation dans les métiers de la relation

- 1MSED21 – Professionnalité en formation
- 1MSED22 – Professionnalité care et handicap
- 1MSED23 – Professionnalité care et famille
- 1MSED24 – Bienveillance et climat de travail

UE3 – Pratiques collaboratives et travail en réseau

- 1MSED31 – Partenariat et pratiques collaboratives
- 1MSED32 – Approches socio-professionnelles des technologies numériques
- 1MSED33 – Partenariat et handicap
- 1MSED34 – Coopération des apprentissages

UE4 – Méthodologie de recherche en éducation et formation

- 1MSED41 – Méthodologie : démarrer la recherche
- 1MSED42 – Préparation au stage et à l'insertion professionnelle
- 1MSED43 – Introduction aux méthodes d'analyse de travail
- 1MSED44 – Usages et techniques de documentation

SEMESTRE 2

UE5 – Conception et pilotage de projet en éducation et formation

- 1MSED51 – Démarche de projet en éducation
- 1MSED52 – Démarche de projet en formation : actions et financement
- 1MSED53 – Démarches de projet en contextes internationaux
- 1MSED54 – Démarches de projets numériques en éducation et formation

UE6 – Expérience professionnelle : savoirs et compétences

- 1MSED61 – Agir professionnel et réflexivité
- 1MSED62 – Pluridisciplinarité et savoirs professionnels
- 1MSED63 – Approches biographiques en formation
- 1MSED64 – Accompagnement en VAE et savoirs professionnels

UE7 – Publics et sociétés

- 1MSED71 – Approches anthropologiques des publics jeunes
- 1MSED72 – Problématiques de santé chez les publics vulnérables
- 1MSED73 – Accompagnement des publics vulnérables
- 1MSED74 – Postures et éthiques de l'accompagnement

UE8 – Méthodologie de recherche en éducation et formation

- 1MSED81 – Méthodologie de la recherche : de la problématique à la valorisation des résultats
- 1MSED82 – Mémoire
- 1MSED83 – Séminaire de suivi recherche
- 1MSED84 – Anglais
- 1MSED85 – Usages et techniques du numérique
- 1MSED86 – Stage

MASTER 2 – DAFIR

SEMESTRE 3

UE1 – Secteurs, dispositifs et questions d'actualités

2MSED11 – Dispositifs transversaux et innovations pédagogiques en Éducation

2MSED12 – Dispositifs d'insertion, décrochage et motivation

2MSED13 – Dispositifs andragogiques et formation des adultes

2MSED14 – Formation, parcours de formation et AFEST

UE2 – Pratiques d'évaluations en éducation et formation

2MSED21 – Démarche qualité en formation

2MSED22 – Évaluations : perspectives historiques et critiques

2MSED23 – Démarches cliniques en Formation

2MSED24 – Ajustements régulations et évaluation

UE3 – Ingénieries de formation

2MSED31 – Analyse de besoins en éducation et formation

2MSED11 – Ingénierie pédagogique en formation

2MSED11 – Sociologie des curricula de formation

2MSED11 – Multimodalité et pratiques numériques

UE4 – Méthodologie de recherche en éducation et formation

2MSED41 – Méthodologies qualitatives

2MSED42 – Méthodologies d'analyse du travail et de l'activité

2MSED43 – Méthodologies quantitatives

2MSED44 – Langue vivante

SEMESTRE 4

UE5 – Actualités en enjeux de la formation

2MSED51 – Séminaires professionnels

2MSED52 – Conférences internationales et journées scientifiques

2MSED53 – Conférences projets de recherche en cours

UE6 – Conduite et analyse des pratiques d'entretien en formation

2MSED61 – Entretien conseil et accompagnement VAE

UE7 – Mémoire et stage

2MSED71 – Séminaires d'état d'avancement des travaux

2MSED72 – Ateliers de méthodologie de recherche

2MSED731 – Mémoire

2MSED732 – Stage

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements sont donnés par les enseignants-chercheurs du laboratoire CIRNEF auquel le Master est adossé, qui font également intervenir des professionnels au sein des cours afin d'être en prise directe avec les questions professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour chaque UE, les modalités d'évaluation seront précisées en début de semestre par l'enseignant responsable.

LE MÉMOIRE

Voir la description de 1MSED82 pour plus de détail. La formation permet à un étudiant de mener son propre projet en fonction de son objectif de formation. Il développe une réflexion autour d'une question qui l'intéresse et articule la dimension théorique et les enjeux professionnels, en privilégiant l'une ou l'autre en fonction de ses priorités.

En Master 1 est rédigé un mémoire d'étape, en vue du mémoire final à rédiger pour la fin de la 2e année. En première année, il s'agit de travailler sur sa problématique, sa bibliographie et éventuellement de réaliser une pré-enquête. En début d'année, et même si possible dès le dépôt du dossier de candidature, le projet de mémoire est discuté avec le directeur de mémoire. Un cahier des charges précisant les attentes concernant le mémoire est donné aux étudiants.

LE STAGE

Voir la description 1MSED86 pour plus de détail.

Il s'agit pour l'étudiant d'entrer dans une démarche de professionnalisation. La préparation du stage ainsi que son compte rendu sous diverses formes fait partie intégrante de la formation.

PRÉSENTATION DES DIRECTEURS DE MÉMOIRE, DE LEURS COMPÉTENCES ET CHAMP(S) DE RECHERCHE

Ces descriptifs sont donnés pour aider l'étudiant à identifier son directeur de mémoire possible en fonction des compétences de ce dernier. L'étudiant peut proposer un thème n'entrant pas dans la liste et l'enseignant jugera s'il peut l'encadrer. Pour en savoir plus sur les enseignants-chercheurs, leurs publications et activités de recherche, consulter le site du laboratoire CIRNEF. Le choix du directeur de mémoire se fait en concertation avec les enseignants. Cela fait l'objet d'échanges dès les premières rencontres avec les responsables de la formation puis en cours de méthodologie.

Jacques Béziat (Thème 3 du CIRNEF)

THÈMES : Technologies éducatives, formation ouverte et à distance, école primaire, pratiques et dispositifs pédagogiques, formation des enseignants, questions éducatives en espaces francophones, enseignement de l'informatique et culture numérique, formation d'adultes, ingénierie de formation.

MÉTHODE : Approches qualitatives : analyse de contenus, analyse de discours, observation et analyse de pratiques, recherche-intervention, approches systémiques, analyse de dispositifs de formation.

EXEMPLES : (quelques sujets de mémoires) « Représentations sociales des futurs enseignants liées à l'intégration des jeux vidéo dans l'éducation », « Démarche d'ingénierie en e-formation dans un établissement de santé », « Médiateurs de Caumont sur Aure : une définition de leurs professions », « Étude comparative de l'impact des pratiques de rééducation par réalité virtuelle sur l'auto-efficacité et la peur de chuter chez des personnes âgées », « Le projet Minecraft en groupe pour enfants à haut potentiel », « Processus d'évaluation de l'organisation structurelle et des modalités d'accueil et d'accompagnement de la Mission Locale Caen La Mer Calvados Centre », « De l'interaction entre ingénierie pédagogique et enjeux organisationnels. Observation directe au sein d'une École Supérieure Internationale de Management Hôtelier », « Les usages du Géoweb sonore dans l'enseignement de la géographie en classe de seconde », « La coopération internationale au service de l'Éducation pour tous ».

Julie Delalande (Thème 1 du CIRNEF)

THÈMES : 1. Thèmes liés au champ de la socio-anthropologie de l'enfance et de la jeunesse. Représentation et statut de l'enfant et du jeune : évolutions historiques et diversités culturelles. Relations entre pairs, cultures d'âge (culture enfantine, juvénile), socialisation horizontale. Relations avec les adultes (parents et professionnels), modèles éducatifs et prises en compte du point de vue des enfants et des jeunes. 2. Thèmes liés aux questions de culture au sens anthropologique : représentations et pratiques culturelles propres à un groupe social, acculturation, interculturalité.

MÉTHODE : Méthode ethnographique par immersion à partir d'observations et d'entretiens formels et informels.

EXEMPLES : L'ennui du point de vue des élèves : immersion dans des classes de troisième. Le temps libre d'enfants au collège : représentations et pratiques. Et si on demandait l'avis des enfants sur le travail du soir ? Approche sociologique du sens donné par des enfants pour l'école hors l'école. L'enfant, sujet actif dans le processus de socialisation et de formation des identités de genre. Les pratiques des préadolescents avec les technologies numériques. Comment les étudiants étrangers s'intègrent-ils à la société ? Le cas des étudiants sénégalais à Caen. L'entrée dans la vie adulte des jeunes femmes d'origine maghrébine : des processus culturels complexes.

Sarah Demichel-Basnier (Thème 2 du CIRNEF)

THÈMES : Socio-histoire des politiques publiques (notamment urbaines et sociales) ; sociologie de la participation citoyenne à l'action publique ; protection de l'enfance ; sociologie de la santé (inégalités sociales de santé) ; sociabilités et rapports sociaux à l'échelle du voisinage et du quartier.

MÉTHODE : Méthodologie qualitative : entretiens individuels et collectifs, observations, analyse de corpus documentaire...

EXEMPLES : Travail social dans les quartiers prioritaires de la ville ; *empowerment* ou pouvoir d'agir des publics vulnérables ; normativité dans les pratiques professionnelles du travail social ; le travail comme déterminant social de la santé ; solidarités et liens sociaux locaux ; spatialisation des rapports de classe...

Laurence Caumont (Thème 1 du CIRNEF)

THÈMES : Psychologie sociale appliquée au domaine de l'éducation. Plus spécifiquement, compétences sociales des élèves : leurs causes et leurs conséquences/ La motivation sociale et l'estime de soi à l'école / la politesse à l'école.

MÉTHODE : Essentiellement méthode quantitative (construction et analyses de questionnaires).

EXEMPLES : Comment aider un élève à être mieux accepté(e) en classe ? Faut-il enseigner la politesse à l'école ? L'estime de soi de l'élève est-elle un élément fondamental dans sa réussite scolaire ?

L'ensemble des thèmes peuvent bien entendu trouver un écho dans d'autres domaines que l'école : la motivation dans le sport, au travail, dans les soins.../ La politesse à l'hôpital, au travail ...

Isabelle Harlé (Thème 4 du CIRNEF)

THÈMES : 1. Les liens école-hors école : le rapport entre les contenus enseignés à l'école et la culture des élèves, leurs pratiques sociales. 2. Les contenus enseignés à l'école dans et hors discipline : les dispositifs interdisciplinaires, les parcours éducatifs, les éducations à... (la citoyenneté, au développement durable, au numérique...). Socio histoire des programmes scolaires : des prescriptions aux pratiques. Les innovations pédagogiques. 3. Choix curriculaires, sens des apprentissage et difficulté scolaire. La conscience disciplinaire.

MÉTHODE : Approches qualitatives, entretiens et observations.

EXEMPLES : Motivation et « éducation à... ». L'éducation au développement durable : des prescriptions aux pratiques. L'enseignement moral et civique : entre forme disciplinaire et éducation à... Droits des élèves et éducation à la citoyenneté. Usage du temps scolaire entre discipline et dispositifs transversaux. Socle commun et tradition disciplinaire. Obligation scolaire et parcours individuel.

Émilien Jacob (Thème 2 du CIRNEF)

THÈMES : Professionnalité, identité professionnelle, professionnalisation, pédagogie de l'enseignement supérieur, projet en formation (gestion de projet, pédagogie par projet, pédagogie par problème), études sur les métiers de l'ingénierie.

MÉTHODE : Approche interdisciplinaire (sciences de l'éducation et de la formation, sociologie, sciences de gestion) et qualitative (entretiens semi-directifs, observations). Approche épistémologique centrée sur l'étude de cas.

EXEMPLES : Étude de la professionnalisation de l'étudiant en Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), l'engagement associatif des étudiant.es à l'université.

Matthieu Laville (Thème 2 du CIRNEF)

THÈMES : Professionnalisation, métiers de la relation, éducation inclusive, mondes sociaux du handicap (mondes : scolaire, médico-social et sanitaire), sociohistoire du handicap, besoins éducatifs particuliers, inter-métiers, partenariats, co-éducation, care (professionnel et parental).

MÉTHODE : Approches qualitatives : entretiens semi-directifs, observations.

EXEMPLES (quelques sujets de mémoire) : « La co-éducation famille-école : place des parents dans la scolarisation des enfants présentant un trouble du spectre autistique » ; « La place des AESH en classe ordinaire » ; « La place des AESH en dispositif ULIS » ; « De l'enseignant de CLIS au coordonnateur ULIS : quelles évolutions ? » ; « Accueillir un enfant en situation de handicap : le travail en partenariat entre les enseignants et les professionnels du soin » ; « Le virage inclusif : zoom sur les Unités d'enseignements externalisées » ; « Place des SESSAD : le travail collaboratif entre enseignants et éducateurs spécialisés »...

Laurent Lescouarch (Thème 4 du CIRNEF)

THÈMES : Les pratiques d'aides aux élèves en difficulté en milieu scolaire. Les approches pédagogiques dans l'éducation non formelle, animation et périscolaire. Innovations et pédagogies alternatives.

MÉTHODE : Approche qualitative (descriptive et compréhensive par questionnaires, entretiens et observations).

EXEMPLES : Les pratiques pédagogiques des formateurs et les enjeux de différenciation. La mobilisation des enfants par les pédagogies de projets. Les innovations pédagogiques inspirées des pédagogues de l'éducation nouvelle : Freinet, Montessori, Decroly.... Le développement des pédagogies coopératives dans l'enseignement primaire et secondaire. Les approches issues des méthodes actives et les approches coopératives en formation.

Sophie Levrard (Thème 1 du CIRNEF)

THÈMES : Thèmes liés à la socio-anthropologie de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation. Représentations sociales de l'enfance et de l'adolescence, place accordée aux voix juvéniles dans les espaces éducatifs formels et informels. Dynamiques de socialisation scolaire, rapports au savoir, à l'institution et à la norme. Cultures juvéniles et marges scolaires : entre détours, résistances et réinventions. Approches culturelles des pratiques éducatives : normes, valeurs et dispositifs à l'épreuve des diversités sociales et culturelles. Pratiques enseignantes, politiques éducatives et formes d'appropriation ou de contournement.

MÉTHODE : Démarche qualitative principalement ethnographique : observations participantes, entretiens (semi-directifs, informels), analyse de discours et de récits. Une attention particulière portée aux silences, aux écarts, aux interstices du quotidien scolaire. Réflexivité sur les formes de savoirs produits dans et sur l'éducation : entre sciences sociales engagées, observations in situ et récits d'expérience, interrogation constante sur le point de vue de ceux qui sont invisibilisés dans l'institution.

EXEMPLES : « Comment des enseignants débutants gèrent-ils les conflits dans leurs classes ? Entre autorité bricolée et ajustements quotidiens » ; « Les élèves allophones en classe ordinaire quelle adaptation pédagogique » ; « Construire des ponts de confiance : le CPE entre élèves et professeurs » ; « Les exigences croissantes au CP : quels impacts sur le bien-être et la motivation des élèves ? » ; « Se séparer pour grandir : l'impact des séparations quotidiennes sur le développement de l'enfant ».

Youenn Michel (Thème 4 du CIRNEF)

THÈMES : Histoire et sociologie des acteurs et des institutions éducatives (plus particulièrement d'enseignement), histoire des pédagogies et des savoirs scolaires, histoire de l'enfance, de la famille et de la jeunesse.

MÉTHODE : Approches qualitatives : entretiens, analyse des discours, analyse de sources historiques.

EXEMPLES : Le rapport à l'insertion des étudiants, les représentations sociales des CPE sur les élèves en échec, les politiques d'éducation prioritaire en France-Espagne et Grande-Bretagne, les mutations de la violence scolaire dans les collèges, l'éducation des jeunes filles selon la presse catholique de l'Entre-deux-guerres, la laïcité vue par les professeurs des écoles, l'histoire et la portée de la réforme du collège unique, la lutte contre le surmenage scolaire à l'époque de la massification des collèges.

Anne Pellissier (Thème 2 du CIRNEF)

THÈMES : 1) La santé (famille et santé ; éducation à la santé ; médicalisation et psychologisation des difficultés scolaires ou d'insertion ; professionnels de santé...) ; 2) Le travail professionnel (assistantes maternelles, auxiliaires de puériculture, auxiliaires de vie, femmes de ménage...) et profane (parents d'enfants en situation de handicap, aidants familiaux...) du *care* ; et 3) Le partenariat profane/professionnel, professionnalisation du travail de care.

MÉTHODE : Approches qualitatives : entretiens semi-directifs, observations.

EXEMPLES : Les pratiques de santé des familles ; la médicalisation des difficultés scolaires, les relations des assistantes maternelles avec les parents ; la professionnalisation du métier d'assistante maternelle, collaboration famille/professionnels dans le parcours de soin d'enfants en situation de handicap.

Éric Saillot (Thème 2 du CIRNEF)

THÈMES : Analyses du travail et d'activités professionnelles, notamment en matière de gestes professionnels, de postures, des ressources et de stratégies, dans les métiers de l'interaction humaine (enseignement, formation, éducation, accompagnement, intervention sociale ou santé), dans des registres variés tels que l'évaluation, l'adaptation, ou l'ingénierie pédagogique, au sens large...

MÉTHODE : Approches qualitatives (compréhensives) orientées « activité » et analyses du travail (didactique professionnelle, ergonomie), à partir de traces variées d'activités (observations, filmées ou non, photographies, ressources, et auto-confrontations), dans une dialectique entre la tâche prescrite et l'activité (le travail réel), en s'intéressant également aux préoccupations professionnelles, voire aux dilemmes de métier, dans une articulation entre situations et compétences.

EXEMPLES : Analyse des pratiques d'accompagnement, caractérisation de postures professionnelles, analyse des pratiques d'évaluation ou d'ingénierie pédagogique...

Marie Vergnon (Thème 4 du CIRNEF)

THÈMES : Histoire des idées éducatives dans et hors l'école ; pédagogues, penseurs et philosophie de l'éducation ; pratiques pédagogiques et représentations des acteurs en contexte scolaire et périscolaire.

MÉTHODE : Approches historique et herméneutique ; approches qualitatives (données invoquées et suscitées).

EXEMPLES : La pédagogie de Carleton Washburne ; la notion d'intérêt de l'enfant chez les pédagogues de l'éducation nouvelle ; l'évolution des représentations et des valeurs dans la prise en charge du mineur délinquant ; les enjeux de l'éducation en contexte périscolaire ; les animateurs et la question de l'autorité ; etc.

Solène Zablot (Thème 3 du CIRNEF)

THÈMES : Analyse des usages des technologies en éducation et en formation ; modèles économiques de la formation à distance particulièrement en entreprise ; histoire de la formation à distance ; concepts et théories mobilisés en formation à distance.

MÉTHODE : Approche historico-culturelle, analyse des systèmes d'activité, analyses curriculaires, méthodologies qualitatives et quantitatives.

EXEMPLES : (quelques exemples de mémoires) : « Numérisation de la formation à la SNCF. Étude de cas des formations professionnelles du service des Ressources humaines » ; « La formation autonome à l'initiative des salariés. Quelles conditions pour assurer leur engagement ? » ; « L'engagement des apprenants des formations asynchrones en entreprise. Une étude de cas à SCC France » ; « La reconfiguration de la formation dans le cadre d'une fusion. Une nouvelle organisation de la formation chez Stellantis » ; « L'apprentissage collaboratif au sein des classes virtuelles ».

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

MASTER 1 · SCIENCES DE L'ÉDUCATION & DE LA FORMATION

MASTER 1 · SEF – SEMESTRE 1

UE1 · 1MSED1 – SECTEURS, RÉFORMES ET NOUVEAUX ENJEUX

Évaluation à l'UE, 100% contrôle continu en session 1 et 2

Coordonnateur.trice d'UE : Julie Delalande

1MSED11 – Enfance et enjeux de l'éducation inclusive

6h TD, 6h CM – ECTS : 2

Enseignantes : Julie Delalande et Sophie Levrard

Programme

Ce cours sera composé de deux parties de 6h chacune.

Dans la première, Julie Delalande présentera la constitution du champ de la socio-anthropologie de l'enfance comme une manière de réfléchir sur le statut des enfants et leurs représentations par les adultes. On y interrogera en particulier la notion d'enfant acteur.

Dans la deuxième partie, Sophie Levrard proposera de saisir les enjeux de l'éducation inclusive, à travers le point de vue des jeunes en situation de handicap. Les recherches convoquées partent du postulat que ces jeunes sont avant tout capables de raconter leur quotidien et de réfléchir aux interrogations portant sur leurs différentes places dans les établissements (scolaires et/ou médicosociaux).

Compétences travaillées

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel
- Identifier et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans le domaine concerné pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines

1MSED12 – Nouvelles prescriptions dans le travail social et la santé

6h TD, 6h CM – ECTS : 2

Enseignante : Anne Pellissier

Programme

Le travail dans les domaines du social, du médico-social et du sanitaire est marqué par la place nouvelle prise par l'individu, auquel on reconnaît des droits (lois du 2 janvier 2002 et du 4 mars 2002) mais à qui l'on demande de plus en plus d'être responsable, autonome (Astier, 2007 ; Hache, 2007 ; Mol, 2009), de construire un « projet » (Vidal Naquet, 2009) et de le mettre en récit (Astier et Duvoux, 2020). Parallèlement, on assiste à une psychologisation des problèmes sociaux (Bresson, 2012 ; Demailly, 2008) qui occulte les conditions sociales de leur production et se focalise sur la « souffrance » ressentie par l'individu (Fassin, 2016).

Que ce soit dans le cadre des politiques sociales ou des politiques sanitaires, nous réfléchirons, dans le cadre de ce cours, au caractère émancipateur ou non de cet accent nouveau mis sur l'individu.

Objectifs

Notions travaillées :

- Psychologisation, individualisation
- Empowerment, autonomie
- Politiques sociales, politiques de santé, autonomie

Compétences visées :

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions
- Identifier et mobiliser les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques

Bibliographie indicative

Astier, I. (2015). *Les nouvelles règles du social*. Presses universitaires de France.

Bresson, M. (2012). La psychologisation de l'intervention sociale : paradoxes et enjeux. *Informations sociales*, (1), 68-75.

Demailly, L. (2008). *Politiques de la relation : approche sociologique des métiers et activités professionnelles relationnelles*. Presses Universitaires du Septentrion.

Duvoux, N., & Astier, I. (2006). *La société biographique : une injonction à vivre dignement*. Paris : L'harmattan.

Fassin, D. (2016). *Des maux indicibles : Sociologie des lieux d'écoute*. La découverte.

Mol, A. (2009). *Ce que soigner veut dire : repenser le libre choix du patient*. Paris, Mines ParisTech.

Hache, É. (2007). La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? *Raisons politiques*, (4), 49-65.

Vidal-Naquet, P. A. (2009). Quels changements dans les politiques sociales aujourd'hui ? Le projet entre injonction et inconditionnalité. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, (3), 61-76.

1MSED13 – Histoires des politiques de la formation des adultes

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignant : Youenn Michel

Programme

Le cours visera à proposer une cartographie des territoires institutionnels impliqués dans la formation des adultes au cours de l'Histoire des XIXe-XXIe siècle : éducation populaire, enseignement péri ou post-scolaire, formation professionnelle, éducation permanente, animation socio-culturelle, formation tout au long de la vie, insertion sociale et professionnelle. On présentera les acteurs, les enjeux et les dispositifs mis en place.

Compétences travaillées

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel
- Identifier et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans le domaine concerné pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

1MSED14 – Projets et territoires dans les "politiques jeunesse"**6h TD, 6h CM - ECTS : 2**

Enseignantes : Marie Vergnon et Isabelle Harlé

Programme

À partir d'une entrée généraliste sur ce que sont les politiques éducatives et les politiques "jeunesse", ce cours proposera une réflexion sur leurs enjeux et les implications pratiques des différents niveaux d'organisation et de mise en œuvre des politiques publiques à destination de la jeunesse, au prisme des différentes échelles territoriales.

Depuis le début des années 80 les politiques de décentralisation se mettent en œuvre dans les différentes institutions publiques. Pour l'enseignement secondaire, l'introduction du statut d'EPL, les politiques d'éducation prioritaire ouvrent le chemin sinueux d'une prise en compte des situations locales dans la gestion et la définition des politiques locales des unités éducatives.

Aujourd'hui, cette territorialisation des politiques éducatives s'inscrit dans le cadre des réseaux d'éducation prioritaire, des cités éducatives, des territoires apprenants et de multiples labels qui soulignent la nécessité de prendre en compte le travail commun des acteurs de terrain. Néanmoins cette territorialisation ne risque-t-elle pas de morceler le système éducatif et de produire de l'inégalité en fonction des décideurs et des acteurs locaux ? Au contraire, ce chemin est-il le meilleur moyen pour produire de l'égalité réelle dans notre école républicaine ?

Bibliographie

Administration et éducation, déc 2013, n°140. La décentralisation.

Carrefours de l'éducation, juin 2021, n°51, La décentralisation, les collectivités locales et l'école : vers des politiques éducatives locales ?

Les Sciences de l'éducation. Pour l'ère nouvelle, 2020, n°2, vol. 53, Approches territoriales et partenariales de la réussite éducative.

Politiques intégrées de jeunesse : une action publique renouvelée ?, *Cahiers de l'action* 2019/2 (N° 54), Coordonné par Florence Abadie. <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2019-2.htm>

Becquet, V., Loncle, P. & Van de Velde, C. (2012). *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*. Champ social. <https://doi.org/10.3917/chaso.becqu.2012.01>

Derouet, J.-L. (1992). *École et justice. De l'égalité des chances aux compromis locaux*. Paris : Métailié.

Labadie, F. (2007). Politiques locales de jeunesse et territorialisation de l'action publique. *Agora débats/jeunesses*, 43, 30-43. <https://doi.org/10.3917/agora.043.0030>

Tourette, F. (2014). Jeunesse et politique de la ville : quels jeunes pour quelles politiques ?, *Siècles*. <http://journals.openedition.org/siecles/1461>

UE2 · 1MSED2 – PROFESSIONNALISATION DANS LES MÉTIERS DE LA RELATION**Évaluation à l'UE, 100% contrôle continu en session 1 et 2****Coordonnateur.trice d'UE : Éric Saillot****1MSED21 – Professionnalité en formation****6h TD, 6h CM - ECTS : 2**

Enseignant : Émilien Jacob

Programme

Ce cours présente et développe les concepts clefs du champ de la formation des adultes : compétences, professionnalisation /développement de compétence et professionnalité.

Il permet de comprendre comment la notion de compétence est devenue aujourd'hui incontournable dans la manière de penser la formation et le travail. De plus, il permet de voir l'impact de cette approche sur la professionnalisation de certains métiers ainsi que sur les professionnalités.

Bibliographie indicative

Jorro, A. (2022). *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*. De Boeck Supérieur.
Mathey-Pierre, C., & Bourdoncle, R. (1995). Autour du mot « Professionnalité ». *Recherche & Formation*, 19(1), 137-148.
Wittorski, R. (2007). *Professionnalisation et développement professionnel*. L'Harmattan.

1MSED22 – Professionnalité care et handicap**6h TD, 6h CM - ECTS : 2**

Enseignant : Matthieu Laville

Programme

Après avoir dressé les déclinaisons des politiques inclusives (Laville, 2020) – depuis le niveau supranational jusqu'au niveau hexagonal – et leurs conséquences sur les professionnalités des métiers de la relation (Demaillay, 2008), nous proposons de mettre en lumière le travail de care dans l'éducation et dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs proches. L'éthique du *care*, en tant que « voix différente » (Gilligan, 1982), s'adresse en effet à celles et à ceux « dont l'expérience morale est fondée dans les activités qui consistent à s'occuper des autres » (Molinier, 2010). Selon cette perspective, le *care* désigne « une activité caractéristique de l'espèce humaine qui inclut tout ce que nous faisons en vue de maintenir, de continuer ou de réparer notre "monde" de telle sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible » (Tronto, 2009).

Compétences travaillées

- Remplacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel
- Identifier et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans le domaine concerné pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines

Bibliographie indicative

Demaillay L. (2008). *Politiques de la relation, Approche sociologique des métiers et activités professionnelles relationnelles*. Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
Gilligan, C. (2008 [1982]). *Une voix différente. Pour une éthique du care*. Paris : Flammarion.
Laville, M. (2020). *L'enseignant référent : une fonction au cœur de l'éducation inclusive*. Nîmes : INSHEA / Champ social.
Molinier, P. (2010). Éthique et travail du care. *Centro de estudos da metropole*, 1-13.
Tronto, J. (2009). *Un monde vulnérable, pour une politique du care*. Paris : La Découverte.

1MSED23 – Professionnalité care et famille**6h TD, 6h CM - ECTS : 2**

Enseignante : Anne Pellissier

Programme

Penser le care amène à remettre en question la définition habituelle du travail et la hiérarchisation à l'oeuvre selon que celui-ci est réalisé dans la sphère publique ou au sein de la famille, majoritairement par des hommes ou principalement par des femmes ou bien encore selon qu'il repose sur une spécialisation sanctionnée par un diplôme ou sur les compétences « naturalisées » et codées comme « féminines » (Galerand et Kergoat, 2008 ; Molinier, 2013). Par ailleurs, dans un contexte de retrait de l'Etat Providence (Castel, 2009) et de promotion des droits de l'utilisateur, les membres de la famille sont

de plus en plus requis, sous l'appellation d' « aidants naturels » à participer aux soins des personnes dépendantes et des formes intermédiaires entre travail « professionnel » et travail « gratuit » apparaissent (Pennec, 2019) tandis que la frontière entre travail « professionnel » et « profane » s'estompe. Nous interrogerons donc, dans le cadre de cette valeur, le care au prisme du travail et de la famille.

Objectifs

Notions travaillées :

- Care, genre, travail
- Rapports sociaux de sexe, approche intersectionnelle

Compétences visées :

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions
- Identifier et mobiliser les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques

Bibliographie indicative

Cresson, G., & Gadrey, N. (2004). Entre famille et métier : le travail du care. *Nouvelles questions féministes*, 23(3), 26-41.

Damamme, A., Hirata, H., & Molinier, P. (2017). Le travail entre public, privé et intime : comparaisons et enjeux internationaux du care. *Le travail entre public, privé et intime*, 1-246.

Favrot-Laurens, G. (1996). Soins familiaux ou soins professionnels ? La construction des catégories dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes. *Faire ou faire-faire*, 231-252.

Galerand, E., & Kergoat, D. (2008). Le potentiel subversif du rapport des femmes au travail. *Nouvelles questions féministes*, 27(2), 67-82.

Molinier, P. (2013). *Le travail du care*. Paris : La Dispute.

Molinier, P., Laugier, S., & Paperman, P. (2009). *Qu'est-ce que le « care » ? souci des autres, sensibilité, responsabilité* (p. 166). Paris : Payot & Rivages.

Pennec, S. (2003). L'institutionnalisation du salaire filial. *Gérontologie et société*, (1), 213-230.

Pennec, S. (2019). L'ordonnancement des registres de négociations des soins complexes au domicile. *Les négociations du soin : Les professionnels, les malades et leurs proches*.

1MSED24 – Bienveillance en formation

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignante : Eric Saillot

Programme

Ce cours a pour objectif d'interroger le principe de bienveillance dans les métiers de l'éducation et de la formation. Ce « concept populaire » connaît un essor notable et figure dans de nombreux programmes et textes officiels. La bienveillance s'impose alors comme une injonction institutionnelle, suite à la loi de refondation de l'école en 2013.

Quels travaux de recherche en sciences de l'éducation et de la formation apportent des éclairages sur ces questions vives ? Nous nous intéresserons aux représentations de cette notion telle qu'appréhendée par les enseignants, ainsi qu'à leurs préoccupations et pratiques découlant de cette exigence de bienveillance. Ce cours se proposera d'analyser l'impact de cette nouvelle injonction politique et sociale sur l'évolution des professionnalités des enseignants et formateurs.

Un travail d'élaboration individuelle sera en partie proposé, visant à analyser une situation vécue, étayée par des concepts théoriques en lien avec le principe de la bienveillance.

Quelques références bibliographiques

- Bailleul, M., & Obajtek, S. (2018). La bienveillance : un dilemme de travail pour l'enseignant novice ? De la prescription aux compromis opératoires réalisés dans sa conduite de classe. *Questions Vives Recherches En Éducation*, N° 29. <https://doi.org/10.4000/questionsvives.3237>
- Réto, G. (2018). Les quatre dimensions de la bienveillance. *Cahiers pédagogiques*, 542(1), 12-14. <https://doi.org/10.3917/cape.542.0012>
- Réto, G. (2017). La bienveillance à l'École : vers un changement de paradigme ? *Éduquer*, 18. <https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.4389>
- Saillot, E. (2018). « Conforter une école bienveillante et exigeante » : Représentations, préoccupations et pratiques déclarées. *Questions Vives. Recherches en éducation*, N° 29, Article N° 29. <https://doi.org/10.4000/questionsvives.3280>
- Saillot, E. & Piot, T. (2018). La bienveillance en éducation : approches compréhensives et critiques. *Questions vives, Recherches en éducation*, n°29.

UE3 · 1MSED3 – PRATIQUES COLLABORATIVES ET TRAVAIL EN RÉSEAU

Évaluation à l'UE, 100% contrôle continu en session 1 et 2

Coordonnateur.trice d'UE : Laurence Caumont

1MSED31 – Partenariat et pratiques collaboratives

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignante : Marie Vergnon

Programme

Les intentions sont de mieux :

- Comprendre les logiques d'action et d'intervention de divers professionnels impliqués dans des projets d'éducation, de formation, d'insertion dans des contextes locaux, régionaux et nationaux ;
- Appréhender les enjeux partenariaux des pratiques collaboratives pour mieux comprendre les logiques d'identités professionnelles, de territoires et de cultures sur les activités des métiers adressés à autrui.

Compétences travaillées – DC 4

- Travailler en réseau en privilégiant la dimension collective du travail
- Repérer et analyser les différents niveaux : ingénierie des politiques, ingénierie de formation, ingénierie pédagogique
- Gérer et animer des contextes professionnels
- Coordonner des actions collectives
- Élaborer et mettre en œuvre des projets en formation, en éducation, insertion
- Piloter une équipe pluridisciplinaire, développer des réseaux professionnels

Bibliographie indicative

- Dhume F. (2006), *La coopération dans l'action publique. De l'injonction du faire*, Paris : L'Harmattan.
- Dupont, N. « Les partenariats écoles / institutions culturelles : des passages entre cultures juvéniles, cultures artistiques et cultures scolaires ? », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle* 2010/4 (Vol. 43), p. 95-121.
- Mérini C. (1999), *Le partenariat en formation. De la modélisation à une application*. Paris : L'Harmattan Revues.
- Cristina De Robertis, « Quels changements du fait de l'intervention sociale d'intérêt collectif ? », *Forum* 2017/1 (N° 150), p. 32-43.
- Marc Fourdrignier, « Les coopérations, de nouvelles transactions dans le travail social ? », *Pensée plurielle* 2016/3 (n° 43), p. 23-35.
- Denis Bourque, « Partenariat et intervention collective : deux avenues de renouvellement du travail social », *VST - Vie sociale et traitements* 2017/2 (N° 134), p. 30-37.

Gazier, B. & Bruggeman, F. (2016). Dialogue social et dialogue social territorial au début du XXI^e siècle. Un essai de théorisation. *Négociations*, 26(2), 55-72.

Nathalie Dupont, « Les partenariats écoles / institutions culturelles : des passages entre cultures juvéniles, cultures artistiques et cultures scolaires ? », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle* 2010/4 (Vol. 43), p. 95-121.

1MSED32 – Approches socio-professionnelles des technologies numériques

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignants : Jacques Béziat et Solène Zablot

Programme

Le monde professionnel se transforme profondément, notamment sous l'effet du développement des technologies numériques et de leurs usages. Les terrains de la formation et du travail social ne font pas exception. Le séminaire abordera l'intégration des technologies numériques sous différents angles : l'évolution des pratiques professionnelles, l'activité instrumentée, les ingénieries en contextes, les interactions et les dispositifs de formation.

Si les technologies numériques s'imposent dans nos pratiques sociales et professionnelles, elles amènent autant de nouveaux problèmes à résoudre, que de solutions qu'elles peuvent éventuellement proposer. Dans le cas de la formation et du travail social, nous verrons que l'intégration de ces technologies impactent autant les professionnels que les publics cibles, et que loin d'être faciles d'usage, ces technologies imposent de nouvelles contraintes en termes de montée en compétences des individus, d'ingénierie, de paradigmes de travail, et de finalités.

Objectifs

Notions travaillées :

- Ingénierie des dispositifs
- Activité instrumentée
- Évolutions des environnements professionnels

Compétences visées :

- Appréhender certaines dynamiques professionnelles sous l'influence des évolutions technologiques
- Savoir accompagner le changement
- Comprendre les enjeux liés aux ingénieries numériques sur les terrains professionnels

Bibliographie indicative

Barbot, M.-J., Debon, C. et Glikman, V. (2006). Pédagogie et numérique. Contradictions ? Convergences ? *Éducation permanente*, 169.

Conole, G. & Oliver, M. (2006). *Contemporary perspectives in e-learning research. Themes, methods and impact on practice*. New York : Routledge.

Depover, C. et Marchand, L. (2002). *E-learning et formation des adultes en contexte professionnel*. Bruxelles : De Boeck.

Frayssines, J. (2012). *L'apprenant adulte à l'ère du numérique. Ou l'art de développer de nouveaux savoir-faire en situation d'apprentissages contextualisés*. Paris : L'Harmattan.

Le Gall, J. (dir.) (2017). *Le travail social à l'épreuve du numérique. La revue française de service social*, Presses de l'EHESS, 264(1).

Meyer, V. (dir.) (2014). *Les technologies numériques au service de l'utilisateur... au secours du travail social ?* Bordeaux : Les Études Hospitalières Edition.

1MSED33 – Partenariat et handicap

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignant : Matthieu Laville

Programme

La collaboration médico-pédagogique concernant l'éducation des enfants « autrement capables » (Plaisance, 2009) fait partie des injonctions récurrentes faites aux professionnels par les instances politiques et administratives (Laville et Mazereau, 2019). Il s'agira dans un premier temps d'étudier cette question sous l'angle des dispositifs technico-administratifs d'orientation des élèves qui se sont succédé depuis le début du XXème siècle. Il s'agira ensuite de rendre compte de plusieurs modalités de travail en partenariat, pour enfin saisir les enjeux liés au « virage inclusif » qui se traduit en France par des politiques publiques invitant à une transformation de l'offre médico-sociale d'accompagnement des personnes handicapées (Dupont, 2021).

Compétences travaillées

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel
- Identifier et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans le domaine concerné pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines

Bibliographie indicative

Dupont, H. (2021). *Déségrégation et accompagnement total. Sur la fermeture des établissements spécialisés pour enfants handicapés*. Grenoble : PUG.

Laville, M. & Mazereau, P. (2019). Sociohistoire des enjeux de la collaboration médico-pédagogique : des commissions d'orientation de l'éducation spéciale aux équipes pluridisciplinaires d'évaluation (1909-2018). *La nouvelle revue - Éducation et société inclusives*, 87, 207-222.

Plaisance, É. (2009). *Autrement capables*. Paris : Autrement.

1MSED34 – Coopération des apprentissages

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignante : Laurence Caumont

Programme : 4 interventions de 3h

Coopérer est considéré comme une compétence sociale essentielle à posséder pour réussir dans les apprentissages. Mais de quoi s'agit-il ? Comment expliquer le lien entre coopération et performance ? Comment créer des situations de formation permettant d'acquérir ou de renforcer cette compétence ? C'est à travers un large corpus de recherches en psychologie sociale que le concept de coopération sera examiné. Les « leçons » à en tirer d'un point de vue pratique, pour des futur-e-s formateurs-trices seront alors discutées.

Compétences travaillées

- Identifier et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans le domaine concerné pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Gérer et animer des contextes professionnels
- Élaborer et mettre en œuvre des projets en formation, en éducation, insertion

Bibliographie indicative

Buchs, C., Lehraus, K. & Crahay, M. (2012). 8 - Coopération apprentissage. Dans : éd., *L'école peut-elle être juste et efficace : De l'égalité des chances à l'égalité des acquis* (pp. 421-454). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Buchs, C., Wiederkehr, V., Filippou, D., Sommet, N., & Darnon, C. (2015). Structured Cooperative Learning as a Means for Improving Average Achievers' Mathematical Learning in Fractions. *Teaching Innovations*, 28, 15–35.

Connac, S. (2018). Impact de la coopération entre élèves sur leurs performances scolaires en 6e. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 51, 11-42.

Johnson, D., & Johnson, R. (2015). *Cooperation and competition*. International encyclopedia of the social and behavioral sciences. Elsevier, pp. 856-861.

UE4 · 1MSED4 – MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE EN ÉDUCATION ET FORMATION

Évaluation par validation, session unique

Coordonnateur.trice d'UE : Julie Delalande

1MSED41 – Démarrer la recherche

9h TD, 9h CM - ECTS : 1

Enseignants : Julie Delalande, Éric Saillot, Jacques Béziat, Laurent Lescouarch et Anne Pellissier

Programme

Ce premier module de méthodologie permet aux étudiants de démarrer leur recherche pour la réalisation de leur mémoire d'étape. Il comprend : 1/ une présentation du cahier des charges à suivre dans le cadre des deux étapes de travail sur le mémoire (M1 puis M2), en articulation avec les stages et le projet professionnel, 2/ une présentation des quatre thèmes du CIRNEF, le laboratoire des enseignants-chercheurs, afin d'aider à une réflexion sur son projet de recherche personnel, 3/ un accompagnement dans le cadre de la formulation du projet de mémoire qui suppose un dépôt en ligne. À l'issue du module, chaque étudiant se verra attribuer un.e directeur.trice de mémoire.

1MSED42 – Préparation au stage et à l'insertion professionnelle

6h TD, 6h CM - ECTS : 1

Enseignants : Sarah Demichel-Basnier, Charlène Lourd, Youenn Michel

Programme

Ce cours permettra de réfléchir et d'échanger, en individuel et en groupe, sur les perspectives de stage qui s'offrent aux étudiants en lien avec leurs envies et projets professionnels. Les enseignants proposeront notamment un travail ciblé sur la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation et sur l'identification des compétences acquises durant le parcours et leur valorisation.

1MSED43 – Introduction aux méthodes d'analyse de travail

6h TD, 6h CM - ECTS : 1

Enseignant : Éric Saillot (12h)

Programme

Ce séminaire présentera les principaux concepts et principes de l'analyse du travail, que ce soit les notions de métier, de travail, de profession, de professionnalité, de professionnalisation, de développement professionnel, d'expérience et d'activité, dans un premier temps. Les éclairages de la psychologie du travail permettront d'apporter quelques pistes d'analyses, autour des problématiques de compétences professionnelles, et de ressources, afin de questionner certains enjeux du travail et de la formation. Les liens entre analyses du travail et formation seront abordés, que ce soit dans une ingénierie didactique professionnelle, ou dans une clinique de l'activité qui appréhende le pouvoir d'agir des professionnels, sous l'angle du rapport santé-efficacité.

Références bibliographiques

- Clot, Y. (1999). *La fonction psychologique du travail*, Paris, PUF.
- Leplat, J. (1992). *L'analyse du travail en psychologie ergonomique* (2 tomes). Toulouse : Octarès.
- Mayen, P. (2009). Expérience et formation des adultes. Dans J.-M. Barbier et al. (Eds.), *Encyclopédie de la formation*, Paris : PUF, pages 762-780.
- Mayen, P., Olry, P., et Pastré, P. (2017). L'ingénierie didactique professionnelle, dans P. Carré et P. Caspar, *Traité des sciences et des techniques de la formation*, Paris, Dunod, 4e édition.
- Pastré, P. (2002). L'analyse du travail en didactique professionnelle. *Revue française de pédagogie*. N°138, pages 9-17.
- Pastré, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez les adultes. Formation et pratiques professionnelles*, Paris : PUF.
- Remoussenard, P. (2005). Les théories de l'activité entre travail et formation, Note de synthèse, *Savoirs*, n°8, *Revue internationale de Recherches en éducation et formation des adultes*, Paris : L'Harmattan.
- Wittorski, R. (2007). *Professionalisation et développement professionnel*. Paris : L'Harmattan.

1MSED44 – Usages et techniques de documentation**3h TD, 3h CM - ECTS : 1**

Enseignant : Roland Le Montreer

Programme

Ce module visera à informer les étudiants des usages et techniques nécessaires dans le cadre de la réalisation de leur mémoire : travail sur les bases de données pour la recherche documentaire, gestion de la bibliographie, protection des données.

MASTER 1 · SEF – SEMESTRE 2

UE5 · 1MSED5 – CONCEPTION ET PILOTAGE DE PROJET EN ÉDUCATION ET FORMATION

Évaluation à l'UE, 100% contrôle continu en session 1 et 2

Coordonnateur.trice d'UE : Laurent Lescouarch

1MSED51 – Démarche de projet en éducation

6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75

Enseignante : Émilien Jacob

Programme

Le cours présente la notion de projet selon une approche interdisciplinaire et la manière dont la logique de projet s'est intégrée dans la société, plus particulièrement au sein des institutions publiques dans le contexte plus général de modernisation de l'action publique française. Il proposera ensuite de réfléchir de manière critique sur les différents outils de gestion mobilisables dans le cadre d'un projet.

Bibliographie indicative

Boltanski, L., & Chiapello, È. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Gallimard.

Boutinet, J.-P. (2012). *Anthropologie du projet*. Presses Universitaires de France.

Garel, G. (2011). *Le management de projet*. La Découverte.

Hély, M. (2008). *Les métamorphoses du monde associatif*. Presses Universitaires de France.

1MSED52 – Démarche de projet en formation : actions et financement

6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75

Enseignante : Anne Bernard

Programme

Ce cours sera animé par une professionnelle du champ de la formation (conseillère en formation, en GRETA) qui traitera de la méthodologie de projet en formation et de l'intelligence collective dans le montage de formations et les réponses aux appels à projets.

1MSED53 – Démarches de projet en contextes internationaux

6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75

Enseignant : Jacques Béziat

Programme

Ce cours est organisé autour de l'analyse de dossiers liés à des projets déposés dans des contextes de coopération internationale. A travers ce travail d'analyse, nous mettons en perspective plusieurs processus et contraintes liées à la démarche de projets à l'international. Ce faisant, nous éclairons certaines réalités liées aux contextes d'application de ces projets.

Le cours permettra de mieux :

1. Comprendre les logiques d'action et d'intervention des acteurs impliqués dans des démarches de projets éducatifs en contextes Sud.
2. Appréhender les enjeux partenariaux des démarches de projets en contextes internationaux.
3. Appréhender les processus et comprendre certaines techniques qui structurent le développement de projets à l'international.

Compétences travaillées

- Monter un projet en éducation ou en formation en contexte de coopération internationale, en direction des pays du Sud.

Bibliographie indicative

AFD, AUF, Orange et UNESCO (2015). Le numérique au service de l'éducation en Afrique. *Savoirs communs*, 17. [En ligne] <https://www.afd.fr/fr/ressources/savoirs-communs-ndeg17-le-numerique-au-service-de-leducation-en-afrique>

Association BATIK International (2021). *La démarche d'écriture de projet. Méthodologie et conseils pour rédiger une demande de subvention*. Collection AGIR pour... [En ligne] <https://batik-international.org/data/batik/media/site/pdf/1-La-demarche-decriture-de-projet-methodologie-et-conseils-pour-rediger-une-demande-de-subvention.pdf>

Béziat, J. (2021). Les technologies numériques en contextes Sud. Chroniques d'une scolarisation difficile. Dans C. Depover, J.-P. Jarousse, P. Y. Dieng et C. Armand (dir.), *Perspectives pour la formation des maîtres en francophonie. Où en est l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres ?* Éditions Autrement.

Depover, C. et Wallet, J. (dir.) (2008). Formation à distance, multiples Sud. *Distances et Savoirs*, 6(2). [Sur CAIRN].

Sauquet, M. et Vielajus, M. (2007). *L'Intelligence de l'autre. Prendre en compte les différences culturelles dans un monde à gérer en commun*. Éditions Charles Léopold Mayer.

1MSED54 – Démarches de projets numérique en éducation et formation

6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75

Enseignant : Jacques Béziat

Programme

À partir de cas concrets, d'étude de cas, le séminaire appréhende certaines réalités liées au développement des ingénieries et des dispositifs numériques et en réseau, dans les pratiques professionnelles, les terrains de la formation et de l'éducation, et le travail social. Les approches sont variées : dynamiques partenariales, contextes internationaux, développement des compétences, ingénieries en contextes, analyse des situations et des dispositifs, approches institutionnelles, etc.

Objectifs

Notions travaillées :

- Développement et management de projets
- Déploiement des dispositifs numérique
- Ingénieries en contextes

Compétences visées :

- Appréhender quelques éléments dans la conduite de projets
- Développer des démarches innovantes
- Évaluer, interpréter la mise en application de projets

UE6 · 1MSED6 – EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE : SAVOIRS ET COMPÉTENCES

Évaluation à l'UE, 100% contrôle continu en session 1 et 2

Coordonnateur.trice d'UE : Anne Pellissier

1MSED61 – Agir professionnel et réflexivité

6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75

Enseignant : Jacques Béziat

Programme

La réflexivité serait devenue la compétence du XXI^{ème} siècle à posséder pour pouvoir être un acteur bien intégré sur son terrain professionnel. La racine du mot autorise que la notion soit galvaudée, diluée dans l'idée assez générale qu'il faut apprendre à réfléchir. Mais ne savions-nous pas réfléchir

avant ? Que nous dit cette injonction nouvelle à réfléchir ? Et quels seraient ces professionnels qui apprennent aux autres à « réfléchir » ? La réflexivité serait-elle une nouvelle discipline de « sachant » ? L'idée est paradoxale, le séminaire dira pourquoi. En réalité, et dans la ligne de Schön, il faut interpréter la notion en acceptant et reliant les deux sens du mot : penser, raisonner, et renvoyer une image, en l'occurrence celle de soi vers soi. C'est ce qui donne à la notion sa charge critique, à rebours de tout détournement simpliste du terme, et son utilité pour l'analyse des situations professionnelles.

Objectifs

Notions travaillées :

- Praticien réflexif
- Situations professionnelles
- Analyse de pratiques

Compétences visées :

- Développer une démarche réflexive en formation
- Analyser une situation professionnelle
- Comprendre les enjeux du développement de démarches réflexives en formation

Bibliographie indicative

Altet, M. et al. (dir.) (2013). *Former des enseignants réflexifs. Obstacles et résistances*. Bruxelles : De Boeck.

Béziat, J. (dir.) (2013). *Analyse de pratiques et réflexivité. Regards sur la formation, la recherche et l'intervention socio-éducative*. Paris : L'Harmattan, collection Savoir et formation.

Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris : Raisons d'agir Éditions

Guillaumin, C., Pesce, S. et Denoyel, N. (2009). *Pratiques réflexives en formation. Ingéniosité et ingénieries émergentes*. Paris : L'Harmattan.

Perrenoud, P. (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier enseignant*. Paris : ESF éditeur.

Schön, D. (1994). *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Montréal : Les Éditions Logiques.

1MSED62 – Pluridisciplinarité et savoirs professionnels

6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75

Enseignants : Anne Pellissier et Matthieu Laville

Programme

Ce cours a pour objectif de montrer les différents types de savoirs : académiques, professionnels, expérientiels ou encore profane ou existentiel. Il s'agit de comprendre comment les savoirs professionnels sont produits et comment ils fondent l'expertises des métiers. Il abordera également les grandes évolutions qui touchent les savoirs spécialisés dans les champs du soin, de la santé, du travail social et de la formation.

1MSED63 – Approches biographiques en formation**6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75**

Enseignante : Anne Jaeger

Programme

Ce cours abordera de manière empirique des outils de connaissances de soi utiles aux démarches d'orientation et de formation des jeunes publics. Il s'appuiera sur des exemples concrets et des projets menés en milieux scolaires et professionnels.

1MSED64 – Accompagnement en VAE et savoirs professionnels**6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75**

Enseignante :

Programme*Contenu pédagogique à préciser.***UE7 · 1MSED7 – PUBLICS ET SOCIÉTÉS****Évaluation** à l'UE, 100% contrôle continu en session 1 et 2**Coordonnateur.trice d'UE** : Marie Vergnon**1MSED71 - Approches anthropologiques des publics jeunes****6h TD, 6h CM - ECTS : 1,25**

Enseignante : Julie Delalande

Programme

L'approche anthropologique proposée permettra d'interroger le statut des enfants et des jeunes à partir d'une réflexion sur leur autonomie face aux adultes. Des exemples pris dans différentes situations sociales et culturelles alimenteront la réflexion.

Compétences travaillées

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel et culturel
- Identifier et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans le domaine concerné pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines

Bibliographie indicative

Becchi, E., Julia, D. (dir.) (1998). *Histoire de l'enfance en occident*. Paris : Le Seuil.

Bozon, M. (2002). Des rites de passage aux « premières fois ». Une expérimentation sans fins, *Agora débats/jeunesses*, n°28, p. 22-33.

Périer P. (coord.) (2014). L'autonomie de l'élève : émancipation ou normalisation ? *Recherches en éducation*, n°20, octobre 2014, p.9-22. <https://journals.openedition.org/ree/753?file=1>

1MSED72 – Problématiques de santé chez les publics vulnérables**6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75**

Enseignante : Anne Pellissier

Programme

La situation sanitaire de la France est paradoxale : alors qu'elle dispose d'un bon système de santé et d'un accès au soin garanti par la sécurité sociale, elle fait partie des pays les plus inégalitaires en matière de santé puisque, statistiquement, un ouvrier a 7 ans d'espérance de vie de moins qu'un cadre. Si l'espérance de vie a progressé dans toutes les catégories sociales, les classes populaires et les populations vulnérables ont peu bénéficié de cette amélioration et la vulnérabilité sociale est également une vulnérabilité sanitaire. Nous essaierons donc, dans le cadre de cette valeur, d'explorer l'inégalité des vies (Fassin, 2020) et de comprendre comment se construit le rapport au corps et à la santé des membres des catégories sociales défavorisées mais aussi comment le système de santé traite ces populations.

Objectifs

Notions travaillées :

- Santé, socialisation
- Inégalités sociales de santé

Compétences visées :

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions
- Identifier et mobiliser les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques

Bibliographie indicative

Fassin, D. (2020). *De l'inégalité des vies*. Fayard.

Gelly, M., & Pitti, L. (2016). Une médecine de classe ? Inégalités sociales, système de santé et pratiques de soins. *Agone*, (1), 7-18.

Prud'homme, D. (2021). La racialisation des patient·e·s « roms » par les médecins urgentistes. *Actes de la recherche en sciences sociales*, (4), 50-65.

Regnier, F. (2011). La perception des messages de santé par les populations défavorisées. *Cahiers de Nutrition et de Diététique*, 46(4), 206-212.

1MSED73 – Accompagnement des publics vulnérables

6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75

Enseignante : Sarah Demichel-Basnier

Programme

Ce cours s'articule à celui sur la démarche de projet en éducation (1MSED51). L'objectif commun aux deux enseignements consiste à concevoir et à réaliser un projet en partenariat avec une structure locale. Ce cours permettra aux étudiants de travailler sur l'ensemble des étapes permettant la mise en œuvre du projet, de la discussion avec le partenaire / commanditaire, à la conception de l'architecture globale du projet et à celle des outils intégrés aux activités qui seront proposées, jusqu'à sa réalisation auprès du public concerné.

Bibliographie indicative

Astier I., Medini A. (2019), *Sociologie de l'intervention sociale*, Armand Colin, 2019.

Castel R. *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Seuil, 2009.

Garrau M. *Politiques de la vulnérabilité*, Editions CNRS, 2018.

Lhuillier D., Gelpe D., Waser A. (dir). *Santé et travail, paroles de chômeurs*, Paris, Érès, 2024.

Payet J-P., Giuliani F., Laforge D. (dir.). *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*. Rennes : PUR, 2008.

1MSED74 – Postures et éthiques de l'accompagnement**6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75**

Enseignantes : Marie Vergnon et Patricia Mauger

Programme

La question de l'accompagnement, en éducation comme en formation, a pris ces dernières décennies une place importante dans la majorité des contextes éducatifs. En s'appuyant sur un retour sur le sens de la démarche d'accompagnement, dans son éthique et ses implications pratiques, ce cours propose de réfléchir ses enjeux et ses conditions de pertinence.

Bibliographie

Beauvais, M. (2004). Des principes éthiques pour une philosophie de l'accompagnement. *Savoirs*, 6, (3), 99-113.

Paul, M. (2009). Autour du mot accompagnement, *Recherche et formation*, n°62, p.91-107.

Pascal Roquet (2009). L'émergence de l'accompagnement, *Recherche et formation*, n°62 <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.398>

UE8 · 1MSED8 – MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE EN ÉDUCATION ET FORMATION**Coordonnateur.trice d'UE : Julie Delalande****1MSED81 – Les outils d'enquête et leurs usages****6h TD, 6h CM - ECTS : 1**

Enseignants : Marie Vergnon, Laurence Caumont, Julie Delalande et Matthieu Laville

Programme

Ce module présentera quatre outils de recueil de données et la manière de les adapter aux projets personnels des étudiants, dans le cadre de la réalisation de l'enquête de terrain du Master 2 ou d'une enquête exploratoire en Master 1 : l'analyse de documents (Marie Vergnon), les enquêtes quantitatives (Laurence Caumont), l'observation (Julie Delalande) et les entretiens (Matthieu Laville).

Évaluation par validation**1MSED82 – Mémoire****ECTS : 5**

Enseignants : Directeurs de mémoire

Programme

La formation permet à un étudiant de mener son propre projet en fonction de son objectif de formation. Il développe une réflexion autour d'une question qui l'intéresse et articule la dimension théorique et les enjeux professionnels, en privilégiant l'une ou l'autre en fonction de ses priorités.

En Master 1 est rédigé un mémoire d'étape, en vue du mémoire final à rédiger pour la fin de la 2e année. En première année, il s'agit de travailler sur sa problématique, sa bibliographie et éventuellement de réaliser une pré-enquête. En début d'année, et même si possible dès le dépôt du dossier de candidature, le projet de mémoire est discuté avec le directeur de mémoire. Un cahier des charges précisant les attentes concernant le mémoire est **disponible sur e-Campus et présenté en cours de méthodologie**. Appelé « **Texte d'orientation pour les mémoires de MASTER de sciences de l'éducation** », il a été rédigé avec soin par les enseignants-chercheurs du département pour aider les étudiants et donner l'ensemble des normes à suivre. Il est le livre de chevet de l'étudiant en master. Il explique toutes les étapes de rédaction d'un mémoire, du Master 1 au Master 2, et contient également des conseils de lecture d'ouvrages de méthodologie.

Modalités d'évaluation

Le cours est validé par le mémoire d'étape du master 1. Le mémoire est soutenu en juin-juillet (session 1). Il peut être, à titre exceptionnel, soutenu la première semaine de septembre (session 2). Il est soutenu devant un jury de deux enseignants-chercheurs.

Attention : la moyenne est nécessaire au mémoire d'étape pour prétendre entrer en Master 2.

1MSED83 – Séminaire de suivi recherche

6h TD, 6h CM - ECTS : 1

Enseignants : Julie Delalande (thème 1), Éric Saillot (thème 2), Jacques Béziat (thème 3) et Marie Vergnon (thème 4)

Programme

Ce séminaire, en présence d'un enseignant-chercheur, constitue un espace d'échange sur le mémoire en construction des étudiants. Un planning est organisé fin décembre ou début janvier permettant la présentation de chacun devant le groupe de son travail : 15 minutes, avec un dépôt en amont de sa présentation sur e-campus et un dépôt après qui restitue les échanges. La version écrite de la présentation fait l'objet d'une évaluation par le directeur de mémoire.

Le cours prévoit aussi le suivi d'une journée scientifique afin de participer à une pratique importante dans la vie des chercheurs. Les journées programmées dans l'année universitaire seront données en cours. Dans tous les cas, les étudiants sont invités à suivre, au 1er semestre, la journée sur l'enfance au quotidien programmée début décembre. Programme sur la page du CIRNEF thème 1 : http://cirnef.normandie-univ.fr/?page_id=2022 Il peut aussi y avoir des journées scientifiques proposées par les thèmes 2, 3 ou 4.

1MSED84 – Anglais

9h TD, 9h CM - ECTS : 2

Enseignante : *Grace Abaojyewaa Asante* grace-aboagyewaa.asante@unicaen.fr

Programme

Le cours se fait entièrement en anglais à partir de l'étude de documents en lien avec les questions d'éducation, de formation et d'insertion, telles que traitées en sciences de l'éducation et selon les problématiques de mémoire des étudiants.

Évaluation : 100% contrôle continu en session 1 et 2

Compétences RNCP

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en anglais.

1MSED85 – Usages et techniques du numérique

3h TD, 3h CM - ECTS : 1

Enseignant : Damien Bouchard

Programme

Ce cours forme essentiellement les étudiants à l'usage de la carte mentale comme une manière de travailler sur son projet de mémoire notamment. Il propose aussi aux étudiants d'évaluer leurs compétences numériques.

Évaluation par validation

Compétences

- Usages et les techniques du numérique

1MSED86 – Stage

ECTS : 5

Enseignants : Enseignants-chercheurs directeurs de mémoire

Programme

La validation du cours se fait par la réalisation d'un stage d'une durée de 4 semaines minimum, (140 heures). Ce stage donnera lieu à la rédaction d'un rapport de stage professionnel, évalué par le directeur de mémoire. Il s'agit pour l'étudiant d'entrer dans une démarche de professionnalisation.

Le stage permet aussi, le plus souvent, de commencer à recueillir les données qui seront analysées dans le mémoire d'étape de Master 1 ou dans le mémoire de Master 2, ou plus globalement à amener une réflexion qui alimente le travail autour du mémoire à réaliser lors des deux années. Ce travail sera poursuivi lors du stage de l'année de Master 2 (de 2 mois minimum).

Un stage fait l'objet d'une **convention de stage** (obligatoire, disponible en ligne sur le site de l'Université, à faire signer avant de commencer le stage) qui précise entre autres les modalités d'accueil ainsi que les missions du stagiaire. Ces missions définissent donc la thématique du stage, elles doivent être validées par l'ensemble des acteurs (stagiaire, enseignant référent qui est le directeur de mémoire, tuteur de stage sur le lieu de stage). Elles doivent être en lien avec les compétences professionnelles visées par le diplôme et peuvent faire l'objet de négociations. **Un cahier des charges est donné pour la réalisation du rapport par l'étudiant pour l'évaluation du rapport ; le rapport** est à remettre au directeur de mémoire. Une **fiche d'évaluation du stage** est donnée pour le tuteur du lieu du stage. Pour les étudiants en formation continue, un livret du stagiaire est à remplir par le tuteur de l'employeur et l'enseignant référent.

À titre d'exemple, et dans la perspective du parcours DAFIR, ces stages peuvent se dérouler dans des organismes de formation (privés ou publics), des structures d'accompagnement (au sens large), ou des associations qui dispensent des missions de ce type et développent des dispositifs en lien avec les préoccupations du master. Il y a aussi la possibilité d'aller dans des structures ou associations s'occupant des activités périscolaires ou extrascolaires, dans les services municipaux ou territoriaux centrés sur des questions éducatives (pour comprendre les démarches et ingénieries de projets et d'accompagnement éducatif). Vous pouvez aussi viser des stages dans des services d'information, d'orientation sur les parcours et trajectoires professionnelles, dans des associations d'insertion, de formation permanente, des centres d'accueil ou d'hébergement ou autres structures travaillant à l'accueil et l'insertion de publics dits fragiles.

Compétences RNCP

- Établissement d'un diagnostic de la situation, du contexte local en fonction des données économiques, démographiques, sociales
- Analyse des besoins et définition des actions dans les champs de la formation, la pédagogie, le secteur de la santé
- Mobiliser la culture scientifique générale (épistémologie, théorie et méthodologie) des SHS et celle plus spécialisée des objets de recherche relevant des Sciences de l'Éducation (éducation, formation, professionnalisation...) pour analyser une situation

MASTER 2 · DAFIR

MASTER 2 · DAFIR – SEMESTRE 3

UE1 · 2MSED1 – SECTEURS, DISPOSITIFS ET QUESTIONS D'ACTUALITÉS

8 ECTS

Cette UE a pour objectif de former les étudiants aux transformations et évolution du secteur de la formation et de l'éducation au sens large. Il s'agit de présenter à travers les différents enseignements, de nouvelles pratiques, de nouveaux dispositifs ou dispositifs existants ainsi que de nouvelles activités professionnelles ou encore de nouveaux métiers.

Objectifs pédagogiques généraux :

- Capacité de l'étudiant/salarié à comprendre et resituer les grandes évolutions des champs professionnels abordés
- Capacités de l'étudiant à mobiliser des théories et concepts pour expliquer les pratiques professionnelles en mutation ou en émergence

2MSED11 – Dispositifs transversaux et innovations pédagogiques en éducation

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignante : Marie Vergnon

Programme

Dans un contexte où l'injonction à l'« innovation » pénètre toutes les sphères de l'éducation et la formation, ce cours propose d'interroger le sens et les enjeux transversaux et spécifiques de l'innovation pédagogique dans les contextes éducatifs dans leur diversité et à partir des projets professionnels des étudiants.

Bibliographie

Avanzini, G. (1999). Innovation et formation. *Recherche & Formation*, N°31, 1999. Innovation et formation des enseignants. p.53-61.
Cros, F. (1997). « L'innovation en éducation et en formation », *Revue française de pédagogie*, Volume 118, Numéro 1, pp. 127-156.
Langouet, G. (1985). *Suffit-il d'innover ?*, Paris : PUF.
Maulini, Olivier (2021). « Organiser le travail scolaire autrement : nécessité et complexité de l'innovation », *Les nouvelles formes du travail scolaire. Changer l'école pour la renforcer ?*, Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, p.39-56.

2MSED12 – Dispositifs d'insertion, décrochage et motivation

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignante : Laurence Caumont

Programme

La motivation est une notion complexe qui renvoie à de nombreuses théories et courants de recherches. Elle est liée à des notions tout aussi complexes comme l'estime de soi, la confiance en soi, la représentation de soi... Si beaucoup d'études se sont focalisées sur la motivation des élèves et leurs apprentissages, la motivation, tout comme ses causes et conséquences peuvent-elles être identiques quand il s'agit d'un public adulte, qui a décroché, qui s'est trouvé en rupture avec le monde professionnel ? ...Différentes théories seront expliquées et permettront de discuter des dispositifs d'insertion.

Bibliographie

Références : Pour un panorama de quelques théories :

Carré, P. & Fenouillet, F. (2008). *Traité de psychologie de la motivation*, Paris, Dunod.

Fenouillet, F. (2012). *Les théories de la motivation*. Paris, Dunod.

2MSED13 – Dispositifs andragogiques et formation des adultes

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignant : Laurent Lescouarch

Programme

Cet enseignement s'intéressera à la particularité des approches pédagogiques utilisées dans le champ de la formation et leur lien avec le mouvement des méthodes actives d'apprentissage dans des perspectives de transmission, d'auto-formation, d'alternance. Ces démarches seront analysées plus particulièrement à travers les exemples de la pédagogie universitaire, de la formation dans l'éducation populaire et dans les professions de l'enseignement pour penser les dispositifs d'apprentissage dans ce cadre spécifique des espaces de formation accueillant des adultes.

Bibliographie

Carré, P. (2011). Pédagogie des adultes et ingénierie pédagogique. In *Traité des sciences et des techniques de la formation*, Dunod, pp. 423-444.

Maubant, P. (2004). *Pédagogues et pédagogies en formation d'adultes*. Paris, France : Presses universitaires de France.

2MSED14 – Formation, parcours de formation et AFEST

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignante : Eric Saillot

Programme

À partir d'un questionnaire sur l'objet « compétence » et le concept de potentiel d'apprentissage des situations, ce cours propose une réflexion approfondie sur l'action de formation en situation de travail, communément appelée AFEST. En intégrant des réflexions collectives, des apports théoriques et des exercices pratiques, ce cours vise à développer la capacité des apprenants à déployer des actions de formation en situation de travail au sein des organisations. Un accent particulier est mis sur l'accompagnement des temps réflexifs, qui sont l'une des caractéristiques des AFEST. En outre, les dimensions méthodologiques et juridiques liées au déploiement des AFEST seront abordées, avec une présentation des différentes étapes d'ingénierie, des contraintes, des points de vigilance à prendre en compte en tant que référent AFEST. L'évaluation de cet enseignement consistera à répondre en sous-groupe à un appel d'offre fictif pour la mise en place d'une AFEST au sein d'une organisation.

Objectifs pédagogiques :

- Elargir sa compréhension de la notion de compétence et se situer dans sa polysémie
- Animer des temps de réflexivité dans le cadre d'une AFEST
- Former des tuteurs à l'animation de temps de réflexivité dans le cadre d'une AFEST
- Elaborer l'ingénierie d'une AFEST en respectant le cadre juridique imposé
- Défendre un argumentaire dans le cadre d'une réponse à un appel d'offre dans une démarche d'intervention

Références bibliographiques

Éducation permanente n°227 et plus particulièrement :

Santelmann, P. (2021). Quelles intentions et quelles méthodes pour les AFEST ? *Éducation Permanente*, 227(2), 125-135. <https://doi.org/10.3917/edpe.227.0125>.

Duclos, L. et Kerbourc'h, J.-Y. (2021). Régime juridique de l'AFEST : une nouvelle image du droit de la compétence. *Éducation Permanente*, 227(2), 33-50. <https://doi.org/10.3917/edpe.227.0033>.

Education permanente n°139 « Apprendre des situations » et plus particulièrement :

Mayen, P. (1999). Des situations potentielles de développement. *Education Permanente*, 139, pp. 65-86.

Patrick Mayen et Charles-Antoine Gagneur, « Le potentiel d'apprentissage des situations : une perspective pour la conception de formations en situations de travail », *Recherches en éducation* [En ligne], 28 | 2017, mis en ligne le 01 mars 2017, consulté le 18 mars 2025. URL :

<http://journals.openedition.org/ree/6050> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ree.6050>

Manuel de l'AFEST à l'usage de tous – OPCO Atlas

L'AFEST, un dispositif au service des entreprises et des demandeurs d'emploi – ARACT Normandie

Guide de l'AFEST à l'usage de tous | Agence ERASMUS+ France / Éducation Formation. (s. d.). Agence ERASMUS+ France / Éducation Formation. <https://agence.erasmusplus.fr/publications/petit-guide-de-la-fest-a-lusage-de-tous/>

UE2 · 2MSED2 – PRATIQUES D'ÉVALUATION EN ÉDUCATION ET FORMATION

8 ECTS

2MSED21 – Démarche qualité en Formation

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignant : Christophe Dupuis

Programme

Ce cours présente les différents dispositifs et démarches qualité qui contribuent à l'amélioration de la Qualité en formation. Il interrogera également ce concept polysémique, et permettra d'appréhender des études de cas authentiques à partir de l'expérience de l'intervenant, conseiller en formation professionnelle en GRETA et directeur d'agence territoriale consacrée à la formation professionnelle à l'Education nationale.

2MSED22– Évaluations : perspectives historiques et critiques

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignant : Youenn Michel

Programme

Y eut-il jamais, dans l'histoire de l'éducation, consensus sur la façon d'évaluer ? L'évaluation attise nécessairement les passions, puisqu'elle hiérarchise, qu'elle stigmatise l'ignorance des uns, pour mieux célébrer l'excellence des autres. Les enjeux réels ou supposés sont trop grands pour qu'aucun système de notation ou d'examen fasse durablement l'unanimité. Évaluer, c'est contribuer à répartir une population en niveaux d'excellence, en fonction desquels se décideront l'orientation vers diverses filières scolaires ou vers le marché du travail. Évaluer, c'est aussi privilégier une façon d'être en classe et au monde, valoriser un modèle d'apprenant. Comment, avec de tels enjeux, rêver d'un consensus sur la forme ou le contenu des examens ou de l'évaluation continue pratiquée en classe ou dans le cadre de la formation des adultes ? L'enjeu de ce cours est de contextualiser les débats non seulement sur les modalités de l'évaluation, mais surtout sur ses finalités en les réinscrivant dans des pratiques ayant fortement évolué au cours du XXe siècle.

Compétences travaillées

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel
- Identifier et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans le domaine concerné pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

2MSED23– Démarches cliniques en Formation**6h TD, 6h CM - ECTS : 2**

Enseignant : Jacques Béziat

Programme

Yves Clot et Dominique Lhuillier ouvrent l'éditorial du n° 2006/1 de la revue NRP (nouvelle revue de psychosociologie) sur cette idée : « La sensibilité croissante à la problématique « subjectivité et travail » révèle une fois encore la double face de l'expérience du travail comme occasion de développement de soi, des possibles singuliers et collectifs, et comme empêchement de ces développements et vécus de mal-être et de souffrance. Les représentations du travail apparaissent le plus souvent comme clivées [...]. »

Cette proposition peut être utile pour observer, comprendre et interpréter ce qui se joue, ce qui se noue, sur les terrains professionnels de la formation, dans la relation formateur/se formant. Le séminaire s'appuiera notamment sur les approches en clinique de l'activité pour appréhender les situations de formation sous l'angle des relations interpersonnelles et des dynamiques de groupe. Ce faisant, nous interrogerons ce que sont former l'autre et se former, et ce que peut être un adulte en formation.

Objectifs pédagogiques généraux**Notions travaillées :**

- Clinique de l'activité
- Adultes en formation
- Andragogie / pédagogie

Compétences visées :

- Appréhender certaines dynamiques relationnelles en formation d'adultes
- Comprendre ce qu'est une analyse clinique
- Développer des compétences de régulation en formation d'adultes

Bibliographie indicative

Amado, G. et Enriquez, E. (dir.) (2006). Perspectives en clinique du travail. *Nouvelle revue en psychosociologie*, 2006/1.

Barbier, J.-M. et al. (1996). *Savoir former. Bilans et perspectives des recherches sur l'acquisition et la transmission des savoirs*. Paris : Les éditions DEMOS.

Bourgeois, E. et Nizet, J. (1999). *Apprentissage et formation des adultes*. Paris : L'Harmattan.

Clot, Y. (2011). Théorie en clinique de l'activité. Dans B. Maggi (dir.), *Interpréter l'agir : un défi théorique* (pp. 17-39). Paris : Presses Universitaires de France.

Lemaitre, D., Vannereau, J. et Zaouani-Denoux, S. (dir.) (2020). *Problématiser les situations professionnelles*. Paris : L'Harmattan.

Maggi, B. (2000). Les conceptions de la formation et de l'éducation. Dans B. Maggi (dir.), *Manières de penser, manières d'agir en éducation et en formation* (pp. 1-32). Paris : Presses Universitaires de France.

Revue Savoirs (2003). *Comment les adultes apprennent ? Les styles d'apprentissage*. Savoirs, 2003/2. Paris : L'Harmattan.

2MSED24 – Ajustements régulations et évaluation**6h TD, 6h CM - ECTS : 2**

Enseignante : Sarah Perrier

Programme

Ce séminaire aborde les principaux concepts liés aux pratiques d'évaluation, incluant la régulation et les ajustements. Il s'agit d'utiliser des travaux de recherche pour éclairer des apports théoriques, puis de questionner le champ des possibles, notamment par l'angle des problématiques concrètes de terrain. Les méthodes pédagogiques utilisées, telles que la classe renversée ou les études de cas

intégrant différents niveaux, permettent d'entrer de manière pragmatique dans les questions d'ingénierie liées au processus de l'évaluation.

Objectifs pédagogiques :

- Accompagner un processus d'évaluation
- Ajuster sa posture en tant qu'ingénieur pédagogique dans l'évaluation d'un dispositif
- Être capable de réagir en situation, de mettre en place des stratégies d'ajustement au service de l'évaluation

Bibliographie

De Ketele, J.-M. (2016). L'évaluation et ses nouvelles tendances, sources de dilemmes, *Éducation permanente*, 208 (3).

Mottier Lopez, L. (2015). *Evaluations formative et certificative des apprentissages, enjeux pour l'enseignement*. Bruxelles, De Boeck.

Saillot, E. (2020). *S'ajuster au cœur de l'activité d'enseignement-apprentissage. Construire une posture d'ajustement*. L'Harmattan. Collection Pédagogie, crises, mémoires, repères.

MCC : 100% CC dans l'UE.

UE3 · 2MSED3 – INGÉNIERIES DE FORMATION**8 ECTS****2MSED31– Analyse de besoins en éducation et formation**

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignant : Émilien Jacob

Programme

La construction d'offres et de projets d'éducation et de formation, se fonde sur l'identification des besoins des publics, des institutions qui les emploient et des contextes professionnels auxquels ils se destinent. Ce cours propose de réfléchir les enjeux de l'analyse des besoins en éducation et en formation, ainsi que sur la manière de les prendre en compte pour construire une offre éducative / de formation en lien avec les besoins des acteurs.

Bibliographie

Ardouin, T. (2023). *Ingénierie de formation - Intégrer les nouveaux modes de formation dans votre pédagogie*, Dunod.

Barbier, J.-M. & Lesne, M. (1977). *L'analyse des besoins en formation*, Editions Robert Jauze.

2MSED32– Ingénierie pédagogique en formation

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignante : Sarah Perrier

Programme

L'ingénierie pédagogique en formation continue, professionnelle et dans l'enseignement supérieur recouvre une diversité d'activités, définies au fil des contextes et des politiques publiques relatives à la formation des adultes. Il s'agira d'une part de retracer l'histoire plurielle de la manière dont cela s'est constitué et d'autre part de mettre en exergue ce qui semble aujourd'hui en être les invariants afin d'en comprendre les enjeux professionnels et de formation. Une partie du programme du cours procèdera par des études de cas, issues de situations professionnelles authentiques pour travailler la démarche d'ingénierie et outiller le recul critique sur celle-ci et les discours qui l'accompagnent.

Bibliographie

- Cavignaux-Bros, D. (2021). « Ingénierie pédagogique et numérique : quels profils et quelles missions dans le champ de la formation professionnelle continue en France ? ». *TFRefa*, volume 2, n°22, <https://transformations.univ-lille.fr/index.php/TF/issue/view/85>
- Chen, Y., & Hoarau, C. (2024). Métiers d'ingénierie pédagogique en charge du numérique face au défi de la digitalisation de formation au sein des organismes privés. *Distances et médiations des savoirs*, 45 <https://doi.org/10.4000/dms.9789>
- Demougeot-Lebel, J., & Lison, C. (2022). Soutenir le développement professionnel pédagogique des enseignants du supérieur. Une revue de littérature. *Spirale - Revue de recherches en éducation*, 69(1), 129-145. <https://doi.org/10.3917/spir.069.0129>
- Pélissier, C. & Lédé, S. (Dir) (2020). *L'ingénieur pédagogique dans le supérieur : Des pratiques professionnelles en mutation*. Les Presses des Mines.

2MSED33– Sociologie des curricula de formation

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignante : Isabelle Harlé

Programme

Ce cours vise à dénaturaliser les contenus de formation et à les envisager comme des construits sociaux, fruits de négociations et de compromis entre des groupes aux intérêts divergents. Il s'appuie sur les travaux classiques de la sociologie du curriculum (Bernstein, Young, Forquin) et sur des exemples issus des curricula scolaires et de formation professionnelle.

Compétences travaillées

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel
- Identifier et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans le domaine concerné pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines

Bibliographie

- Bernstein, B. (1997). Ecoles ouvertes, société ouverte ? In J-C. Forquin (dir.), *Les sociologues de l'éducation américains et britanniques* (pp.155-171). Paris, Bruxelles : De Boeck.
- Forquin, J.-C. (2008). *Sociologie du curriculum*. Rennes : PUR.
- Tanguy, L. (1983). Les savoirs enseignés aux futurs ouvriers. *Sociologie du travail*, 3, 336-354.
- Young, M.F.D. (1971). *Knowledge and control. New directions for the sociology of education*. London : Collier-Mac Millan.

2MSED34 – Multimodalité et pratiques numériques

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignant : Jacques Béziat et Solène Zablôt

Programme

Sous l'influence de l'évolution des moyens technologiques pour communiquer, partager, échanger, stocker, etc., les pratiques professionnelles évoluent. De plus, la récente pandémie mondiale a sans doute fait bouger les lignes dans la manière de concevoir et d'organiser l'activité professionnelle. Les terrains éducatifs, de la formation et du travail social n'ont bien sûr pas échappé à ce phénomène.

Ce séminaire sera l'occasion d'analyser, de discuter, d'interpréter ce qui se joue dans nos pratiques de formation et d'accompagnement, ainsi que nos interactions, avec l'évolution des technologies numériques. Un focus sera porté sur les notions et les pratiques en formation ouverte et à distance (FOAD), et ce qu'il est convenu d'appeler l'hybridation des formations, ou de tout autres dispositifs d'interactions ou d'accompagnement.

Objectifs pédagogiques généraux

Notions travaillées :

- Dispositifs de formation
- Médiations / médiatisations
- Pratiques professionnelles instrumentées

Compétences visées :

- Travailler en réseau
- Comprendre ce qu'est un dispositif de formation
- Comprendre les enjeux liés à l'introduction des technologies numériques sur les terrains professionnels des métiers de la formation et du travail social

Bibliographie indicative

Jacquinet-Delaunay, J. et Fichez, E. (dir.) (2008). *L'université et les TIC. Chronique d'une innovation annoncée*. Bruxelles : De Boeck.

Lafleur, F. et Samson, G. (2020). *État de situation sur l'hybridité de la formation à distance en contexte postsecondaire. Ce qu'en disent les recherches*. Québec : PUQ.

Lardellier, P. et Hulin, T. (2020). *Les nouvelles médiations pédagogiques. Design et innovation pédagogiques, expériences d'enseignement technologique*. Paris : L'Harmattan.

Manderscheid, J.-C. et Jeunesse, C. (dir.) (2007). *L'enseignement en ligne. A l'université et dans les formations professionnelles*. Bruxelles : De Boeck.

Triby, E. et Heilmann, E. (dir.) (2007). *À distance. Apprendre, travailler, communiquer*. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg.

Tricot, A. (2007). *Apprentissages et documents numériques*. Paris : Belin.

Santelmann, P. (2013). La formation à l'épreuve du numérique. *Éducation permanente*, Hors-série AFPA.

UE4 · 2MSED4 – MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE EN ÉDUCATION ET FORMATION

6 ECTS

2MSED41– Méthodologies qualitatives

12h TD, 12h CM - ECTS : 2

Enseignants : Éric Saillot (responsable), Anne Pellissier, Matthieu Laville, Marie Vergnon, Laurent Lescouarch, Jacques Béziat et Julie Delalande

Programme

Ce cours présente différentes approches méthodologiques utilisées dans le champ des sciences humaines et sociales et notamment dans le champ des sciences de l'éducation et de la formation.

2MSED42 – Méthodologies d'analyse du travail et de l'activité

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignant : Éric Saillot (12h)

Programme

Ce séminaire prolongera les apports conceptuels du master 1 en psychologie du travail, en présentant des outils et démarches méthodologiques qui y sont associées, en particulier les entretiens d'autoconfrontation, ou les instructions au sosie. Il s'agira de développer des pistes d'analyses autour des problématiques de compétences professionnelles, et de ressources, afin de questionner certains

enjeux du travail et de la formation. Les liens entre analyses du travail et formation seront abordés, que ce soit dans une ingénierie didactique professionnelle, qui ciblent les compétences professionnelles et les invariants de l'activité, ou pour une clinique de l'activité qui tente de répondre aux problématiques de santé au travail, sous l'angle des dilemmes professionnels et du développement du pouvoir d'agir notamment.

Références bibliographiques

Barbier, J.-M. et Thievenaz, J. (dir.) (2017). *Agir pour, sur et avec autrui*, Collection Action & savoir, Paris, L'Harmattan.

Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Paris : PUF.

Guérin, F., Laville, A., Daniellou, F., Duraffourg, J., et Kerguelen, A. (2007). *Comprendre le travail pour le transformer*, Lyon : ANACT : Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail.

Mayen, P., Olry, P., et Pastré, P. (2017). L'ingénierie didactique professionnelle, dans P. Carré et P. Caspar, *Traité des sciences et des techniques de la formation*, Paris, Dunod, 4e édition.

Pastré, P., Mayen, P., Vergnaud, G. (2006). La didactique professionnelle. *Revue Française de Pédagogie*, n°154, pages 145-198.

Thievenaz, J. (2019). Pour une approche micrologique de l'expérience en formation des adultes, *Éducation permanente*, n° 220/221, 3-4.

2MSED43 – Méthodologies quantitatives

3h TD, 3h CM - ECTS : 1

Enseignante : Laurence Caumont

Programme

Ce cours présentera des outils ainsi que des modèles théoriques liés aux approches quantitatives dans les recherches en sciences de l'éducation et de la formation.

2MSED44 – Langue vivante

9h TD, 9h CM - ECTS : 1

Enseignante : Grace Aboagyewaa Asante : grace-aboagyewaa.asante@unicaen.fr

Programme

Contenu pédagogique à préciser.

MASTER 2 · DAFIR – SEMESTRE 4**UE5 · 2MSED5 – ACTUALITÉS EN ENJEUX DE LA FORMATION****6 ECTS****2MSED51 – Séminaires professionnels****6h TD, 6h CM - ECTS : 2**

Intervenantes : Anne Bernard (Éric Saillot, coordo)

Programme

Ce cours propose des rencontres avec des professionnels de la formation, qui témoigneront de leur parcours de formation et de leurs expériences. Ils analyseront :

- Les évolutions du marché de l'emploi et de l'apprentissage, les mutations des métiers et des nouvelles réglementations ;
- Les logiques d'adaptation et d'ajustement des structures et des méthodes de travail à ces évolutions ;
- Les questions de reconversion professionnelle ou de reprise d'activité ;
- La mobilisation de nouvelles compétences liées entre autres au savoir-être, comme la communication, l'autonomie ou le travail en équipe ;
- Les modalités d'ingénierie de la formation.
- Les différents métiers et contextes liés à la formation des adultes.

Compétences travaillées

- DC 5 : Maîtriser et connaître les spécificités du travail avec autrui dans les champs de l'éducation, de la formation, du social et de l'insertion. Repérer et interroger les positions et postures professionnelles
- DC 2 : Piloter et coordonner des projets en éducation, formation, insertion et travail social et recherche. Analyser et mieux comprendre une démarche d'ingénierie. Appréhender des stratégies professionnelles de résolutions de problème.

2MSED52 – Conférences internationales et journées scientifiques**6h TD, 6h CM - ECTS : 2**

Il s'agit d'assister aux journées scientifiques organisée par le laboratoire par les différents thèmes du CIRNEF. Ces dates seront communiquées en début d'année ou au cours de celle-ci en fonction de l'information disponible.

2MSED53– Conférences projets de recherche en cours**6h TD, 6h CM - ECTS : 2**

Cet enseignement regroupe un ensemble de conférences d'enseignants-chercheurs qui présenteront leurs recherches ou recherches-actions ou encore recherche dites collaboratives dans le champ de la formation et de l'éducation (pour chaque thème du laboratoire).

UE6 · 2MSED6 – CONDUITE ET ANALYSE DES PRATIQUES D'ENTRETIEN EN FORMATION**2MSED61 – Conduite et analyse des pratiques d'entretien en formation****18h TD, 18h CM - ECTS : 6**

Enseignantes : Charlène Lourd, Léa Mendy et Ségolène Tout-François

Programme

Cette intervention professionnelle porte sur les pratiques de l'accompagnement des carrières professionnelles, notamment par le dispositif de la VAE et a pour objectifs :

- de connaître la notion de carrière professionnelle,
- de considérer l'environnement de l'individu lors d'un conseil en carrière,
- d'informer sur le dispositif formel et réglementaire VAE,
- de décrire et d'illustrer les étapes du travail d'accompagnement afin que les étudiants/salariés puissent se l'approprier,
- de connaître les processus pour orienter vers de l'accompagnement / connaître les techniques pour accompagner.

L'intervention s'appuiera sur un ensemble de méthodes actives avec un travail sur des livrets existants relatifs aux professions qu'ils appréhendent dans leur formation, des situations de simulation (cas fictif / essai sur une personne / analyse de situations, etc.). En complément, un travail sur les enjeux génériques de communication dans l'entretien serait effectivement très intéressant.

UE7 · 2MSED7 – MÉMOIRE ET STAGE**2MSED71 – Séminaires d'état d'avancement des travaux****12h TD - ECTS : 1**

Ces séminaires portent sur l'état d'avancement des travaux des mémoires des étudiants. Ils ont pour objectifs d'apporter des éclairages ou des compléments en terme théorique, méthodologiques sur les travaux en cours.

2MSED72 – Ateliers de méthodologies de recherche**12h TD - ECTS : 2**

Cet enseignement est programmé en fonction des besoins et des attentes des étudiants/salariés en lien avec la construction de leur mémoire d'étude. Des enseignants-chercheurs pourront approfondir des points méthodologiques.

2MSED731 – Mémoire (validation du mémoire et soutenance)**24h TD - ECTS : 8**

Le mémoire de fin d'étude fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury composé de trois enseignants chercheurs.

2MSED732 – Séminaire suivi de stage**24h TD - ECTS : 7**

Le stage est validé par un portfolio présentant le parcours pré-professionnel et professionnel de l'étudiant, ses expériences, son cursus, et en particulier ses stages de M1 et M2. Pour rappel, le stage de Master 2 peut se dérouler dans des organismes de formation (privés ou publics), des structures d'accompagnement (au sens large), d'insertion, ou des associations qui dispensent des missions de ce type et développent des dispositifs en lien avec les préoccupations du master, pour comprendre notamment les démarches méthodologiques des différentes ingénieries, de projets et d'accompagnement éducatif. Le portfolio permettra de décrire les activités effectuées durant les stages, prioritairement celui de master 2, en essayant de mettre en mots les compétences et les démarches mises en œuvre, les projets réalisés (en partie, totalement ou observés), et les méthodologies ainsi découvertes. Cette démarche réflexive permettra à l'étudiant d'affiner son projet professionnel.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES - MCC

Consulter le site de l'UFR HSS rubrique Formations – Master Sciences de l'Éducation :

<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/master/modalites-de-controle-des-connaissances-masters/>

EMPLOI DU TEMPS

Consulter le site de l'UFR HSS rubrique Formations – Master Sciences de l'Éducation :

<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/master/master-sciences-de-leducation-et-de-la-formation/>

INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

SCOLARITÉ

L'accueil des étudiantes et des étudiants de Licence et de Master se situe au 4^e étage du bâtiment B, campus 1.

La scolarité accueille les étudiantes et étudiants de Licence et de Master du lundi au vendredi. Les horaires sont indiqués sur le site de l'UFR HSS.

Directeur administratif de l'UFR

Éric OSOUF

02 31 56 53 23

Directrice administrative adjointe de l'UFR, en charge de la scolarité

Alexandra HOUARD

02 31 56 60 67

Accueil des étudiantes et étudiants licence

hss.licence.philo@unicaen.fr

hss.licence.socio@unicaen.fr

hss.licence.lm@unicaen.fr

hss.licence.arts@unicaen.fr

hss.licence.histoire@unicaen.fr

hss.licence.humanites@unicaen.fr

hss.licence.lc@unicaen.fr

hss.licence.se@unicaen.fr

hss.licence.sdl@unicaen.fr

Accueil des étudiantes et étudiants master

hss.scolarite.master@unicaen.fr

Accueil des étudiantes et étudiants DU

hss.scolarite.du@unicaen.fr

Formation continue

hss.formationcontinue@unicaen.fr

LA SCOLARITÉ À VOTRE SERVICE

- **Pour effectuer votre inscription pédagogique.** L'inscription pédagogique est indispensable pour que vous soyez inscrit ou inscrite aux deux sessions d'examens, pour accéder aux espaces de cours sur e-Campus, pour accéder à votre emploi du temps sur votre agenda Zimbra UNICAEN. Pour les L1, elle est à faire après la journée de prérentrée, APRÈS avoir effectué votre inscription administrative.
- **Pour retirer vos relevés de notes, retirer vos attestations de réussite** aux diplômes de licence et de master (à l'issue de la L3 et du M2), retirer vos diplômes.
- **Pour demander des informations** relatives aux enseignements dispensés dans les différents départements de l'UFR HSS.
- **Information Léocarte** – Pour les étudiantes et étudiants en EAD, la Léocarte est envoyée par la DEVE au domicile. Pour les étudiantes et étudiants en présentiel, la DEVE envoie les Léocartes au service de la scolarité de l'UFR qui invite ensuite les étudiantes et étudiants à venir les récupérer.

S'INFORMER DANS LE DÉPARTEMENT ET SUR LE WEB

- Grâce à votre **boîte mail Zimbra UNICAEN**, accessible avec votre compte numérique. Le corps enseignant et l'administration utilisent très fréquemment ce mode de communication et exclusivement l'adresse mail Zimbra UNICAEN. **Vous devez donc consulter quotidiennement votre messagerie électronique.**
- Grâce au site web de l'UFR HSS : <https://ufr-hss.unicaen.fr/>. Le site est régulièrement actualisé.
- Grâce à votre compte numérique, accessible à l'adresse web : <http://moncomptenumerique.unicaen.fr/>.
Votre identifiant et mot de passe de votre compte numérique sont nécessaires pour vous y connecter. **Ils vous sont fournis lors de votre inscription administrative. Conservez bien ces codes qui vous seront utiles tout au long de votre formation !**
Sur votre compte numérique, vous disposez d'un agenda électronique, vous pouvez consulter votre emploi du temps actualisé en temps réel et les actualités de la vie universitaire, vous avez accès au portail documentaire des bibliothèques universitaires, à e-Campus (plateforme de cours en ligne) et à beaucoup d'autres ressources.
- Auprès de la direction, des responsables pédagogiques et de l'ensemble des enseignantes et enseignants.

DÉMARCHES - SCOLARITÉ

Retrouvez toutes les informations relatives aux démarches de scolarité (inscriptions, dispense d'assiduité, dispense d'UE...) sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/>.

SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES

L'université de Caen Normandie met à votre disposition de nombreux services et outils numériques nécessaires et indispensables au bon déroulement de votre vie universitaire.

Un compte unique appelé **Compte numérique** est automatiquement attribué à chaque étudiant et étudiante de l'université de Caen Normandie. Il est composé d'un identifiant et d'un mot de passe. Il est créé au moment de votre première inscription à l'université.

Confidentialité - Votre identifiant et votre mot de passe sont personnels et confidentiels. Ne communiquez votre compte numérique à personne ! Une fois que vous avez utilisé un poste de travail de l'université, fermez votre session.

Grâce à votre compte numérique, vous avez **accès à** :

- une messagerie électronique Zimbra UNICAEN,
- des services de scolarité en ligne,
- des ressources pédagogiques en ligne sur la plateforme e-Campus,
- des ressources documentaires en ligne (consultation du catalogue des bibliothèques universitaires),
- un espace de stockage Unicloud,
- au réseau Wi-Fi ...

MESSAGERIE UNICAEN · ZIMBRA

Toutes les informations relatives à votre scolarité et à votre vie universitaire vous sont envoyées exclusivement sur votre messagerie électronique Zimbra UNICAEN. Les étudiantes et étudiants sont donc invités à **consulter quotidiennement** leur messagerie.

Votre messagerie Zimbra UNICAEN vous permet également de **consulter votre emploi du temps** universitaire (CM, TD...) et de le partager.

Tous les enseignants et enseignantes de l'université de Caen Normandie ont une adresse électronique de la forme prénom.nom@unicaen.fr.

Adresse de connexion : <https://webmail.unicaen.fr/>

Guide d'utilisation Messagerie Zimbra UNICAEN : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

PLATEFORME DE FORMATION EN LIGNE · E-CAMPUS

La plateforme e-Campus est un service vous permettant d'accéder à vos **cours en ligne** auxquels vous êtes inscrit ou inscrite pédagogiquement.

Ce service permet notamment :

- de maintenir le lien entre enseignantes/enseignants et étudiantes/étudiants grâce à des outils (forum, mail groupé, etc.).
- de diffuser des ressources pédagogiques.
- de proposer des activités d'apprentissage et d'évaluation (exercices d'auto-évaluation, travaux à rendre, etc.).
- d'assurer les cours en mode classe virtuelle via l'outil de web conférence BigBlueButton intégré à la plateforme.
- d'adapter les modalités d'évaluation à la distance.

Adresse de connexion : <https://ecampus.unicaen.fr/>

Comment accéder à la plateforme e-Campus :

<https://webcemu.unicaen.fr/dokuwiki/doku.php?id=moodle:connexion>

Un tutoriel étudiant est disponible dans le menu « Aide » de la plateforme e-Campus.

CATALOGUE DES SERVICES NUMÉRIQUES

Grâce au catalogue des services numériques, vous pouvez consulter en ligne votre **dossier étudiant**, vos **notes et résultats**, éditer un **certificat de scolarité**, consulter votre **messagerie**, accéder à la **plateforme e-Campus**, stocker vos documents, gérer votre **léocarte**...

Retrouvez tous les services et outils numériques à votre disposition :
<https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

LE DÉLIT DE PLAGIAT

Plagier consiste à copier (ou copier-coller) le texte d'un auteur ou d'une autrice sans guillemet et sans renvoi aux sources (nom de l'auteur ou de l'autrice, titre de l'œuvre, pages précises correspondant à l'extrait). Autrement dit, le/la plagiaire se fait passer pour l'auteur ou l'autrice d'un texte qui ne lui appartient pas, et s'attribue indûment les passages d'une œuvre.

Le plagiat est donc un délit de contrefaçon sanctionné par la loi. Le code de la propriété intellectuelle indique que :

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

(Article L.122-4).

À l'université, le plagiat est proscrit par le décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Les sanctions du conseil disciplinaire peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur.

CONSIGNES

- Tout extrait emprunté à un auteur ou une autrice doit être placé entre guillemets.
- Les sources, qu'elles soient imprimées ou numériques, doivent être citées explicitement : nom de l'auteur ou de l'autrice, titre de l'œuvre, de l'article ou de la source numérique, pages, éditions, etc.
- Une citation doit se borner à un bref extrait homogène. Il est exclu de citer des pages entières.
- Sera également sanctionnée toute manœuvre visant, dans le seul but de dissimuler la fraude, à introduire quelques énoncés personnels dans un long passage entièrement plagié.

LES AGENTS CONVERSATIONNELS (CHATGPT, GEMINI, ETC...)

Sauf autorisation explicite d'un enseignant ou d'une enseignante dans le cadre de son enseignement, l'usage des agents conversationnels (comme ChatGPT, Gemini, etc...) constitue une fraude dans le cadre d'un travail universitaire.

Son usage contrevient aux règles fondamentales de la déontologie scientifique qui imposent de citer explicitement les sources utilisées. En cas de suspicion d'utilisation d'un agent conversationnel dans le cadre d'une évaluation, l'enseignant ou l'enseignante pourra saisir la section disciplinaire de l'établissement, en accord avec l'extrait du règlement commun des études ci-dessous :

La production de travail universitaire, en tout ou en partie, aux fins de crédit, de progression ou de reconnaissance universitaires, en échange de paiement ou d'autre service ou non, à l'aide d'une assistance humaine ou technologique prohibée ou non déclarée représente une génération non autorisée de contenu.

(Extrait du règlement commun des études § 6.2 - Les formes de fraude)

<https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/#62--les-formes-de-fraude>

RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027

Le règlement commun des études constitue un **cadre de référence pour l'organisation des études au sein de l'université de Caen Normandie conformément aux textes réglementaires**, pour la période 2022-2027. Il rappelle les droits et les obligations de l'université, et des étudiantes et étudiants dans le respect de la réglementation en vigueur et peut être révisé en cas d'évolution de cette dernière. Ce règlement n'a pas vocation à s'appliquer aux études conduisant au doctorat.

DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Vous trouverez dans le règlement commun des études 2022-2027 les informations suivantes :

Références réglementaires

1 – Dispositions générales

- Calendrier universitaire
- Inscription et régimes étudiants
- Contrôle de l'assiduité pour l'attribution des bourses
- Gestion des absences

2 – Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

- Dispositions générales
- Dispositions particulières

3 – Dispositions concernant les stages

4 – Dispositions concernant le déroulement des épreuves

- Affichage du calendrier des examens du contrôle terminal
- Convocation aux examens de contrôle terminal
- Président de salle
- Accès aux salles d'examens
- Documents autorisés en salle d'examens
- Procès-verbal
- Anonymat
- Dispositions particulières aux formations ouvertes à distance

5 – Dispositions concernant les résultats

- Jury
- Communication des résultats
- Communication des copies

6 – Dispositions concernant la fraude aux examens

- Prévention des fraudes
- Les formes de fraude
- Mesures prises en cas de fraude
- Procédure devant la section disciplinaire
- Les sanctions disciplinaires
- Conséquences
- Recours

OÙ CONSULTER LE RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Le texte complet du règlement commun des études 2022-2027 adopté par l'université de Caen Normandie est accessible :

- **sur le site de l'UFR HSS**, rubrique Formations/Master :
<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/master/>
- **sur le site institutionnel UNICAEN** :
<https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/>

RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS)

Sauf cas particuliers décrits ci-dessous, l'assiduité en cours est obligatoire, de même que la participation aux épreuves, écrites et orales, du contrôle terminal et du contrôle continu. Ainsi, la convocation pour une épreuve orale de contrôle continu (exposé) suppose que l'étudiant ou l'étudiante se présente en TD au jour et à l'heure prévus afin de présenter son travail à l'oral. L'absence de prestation orale entraîne l'attribution de la note 0/20 (la remise d'une production à l'écrit n'est acceptable que si elle a été décidée par l'enseignant(e) chargé(e) du TD et si l'étudiant ou l'étudiante s'est présenté(e) au jour et à l'heure prévus afin de rendre son travail).

DISPENSE D'ASSIDUITÉ

1.1. L'assistance aux travaux dirigés est obligatoire pour tous les étudiants et étudiantes inscrits. L'assiduité peut y être contrôlée. Elle fait l'objet d'un contrôle systématique pour les étudiantes boursières et étudiants boursiers, au premier et au deuxième semestre.

1.2. Les étudiantes et étudiants qui ne pourraient pas assister aux travaux dirigés d'un ou de plusieurs éléments constitutifs ou UE auxquels ils ou elles sont inscrit(e)s, pendant la totalité ou la plus grande partie d'un semestre, peuvent demander une dispense d'assiduité. Cette demande doit être adressée au/à la responsable de la formation à l'aide du formulaire approprié (disponible sur le site web). Celui-ci/celle-ci décide d'octroyer ou non cette dispense.

En dehors des situations exceptionnelles, la dispense d'assiduité n'est accordée que si l'une des conditions suivantes est remplie :

- avoir une activité salariée régie par un contrat de travail ou équivalent, pour une durée supérieure ou égale à 10 heures hebdomadaires ;
- être inscrit(e) en double diplôme ou en double cursus ;
- être père ou mère de famille ;
- pour des raisons médicales dûment justifiées ;
- bénéficier d'un régime spécial reconnu par les services de l'université. Liste complète des régimes spéciaux d'étude :
 - o Les étudiantes et étudiants salariés bénéficiaires d'un contrat de travail de 10 heures minimum par semaine durant le semestre pour lequel le régime est demandé
 - o Les étudiantes et étudiants chargés de famille
 - o Les femmes enceintes
 - o Les sportifs et sportives de haut niveau
 - o Les artistes de haut niveau
 - o Les étudiantes et étudiants réalisant une mission dans le cadre d'un service civique
 - o Les étudiantes et étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association
 - o Les étudiantes et étudiants élus au sein des conseils d'établissement (conseils centraux et conseils des composantes) et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)
 - o Les étudiantes et étudiants engagés dans plusieurs cursus
 - o Les étudiantes et étudiants en situation de handicap
 - o Les étudiantes et étudiants ayant une activité de militaire dans la réserve opérationnelle
 - o Les étudiantes et étudiants engagés en volontariat militaire
 - o Les étudiantes et étudiants engagés comme sapeur-pompier volontaire.

La distance entre le domicile et l'université n'est pas un motif valable.

1.3. La dispense d'assiduité est accordée pour un ou pour plusieurs éléments constitutifs (EC dans la suite) ou UE : chacun des EC ou UE concernés par la dispense est indiqué par écrit dans le document

portant dispense d'assiduité, délivré par le ou la responsable de la formation et annexé au contrat pédagogique de l'étudiant ou de l'étudiante. Dans les EC et UE non concernés par la dispense, l'assistance de l'étudiant ou de l'étudiante aux TD demeure obligatoire.

NB: les étudiantes et étudiants qui n'ont pas la possibilité de suivre les cours en présentiel peuvent choisir de s'inscrire en formation à distance. **Attention** : toutes les formations, tous les parcours et toutes les options de l'UFR ne sont pas proposés en enseignement à distance.

DISPENSE DE CONTRÔLE CONTINU

2.1. En fonction de la situation de l'étudiant ou de l'étudiante, si ce dernier ou cette dernière le demande, la dispense d'assiduité peut être assortie d'une dispense de contrôle continu, pour tous les éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité ou pour une partie d'entre eux seulement. Cette dispense de contrôle continu n'est ni de droit ni systématique.

2.2. Aucune dispense d'assiduité n'est ordinairement possible en TP.

2.3. Des dispositifs aménagés de contrôle continu peuvent être proposés par l'enseignant ou l'enseignante aux étudiantes et étudiants dans certains éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité (ou aux étudiantes et étudiants dont le statut justifie un tiers temps), y compris dans ceux/celles où il existe un contrôle terminal. À défaut, le contrôle terminal prévu et annoncé dans le guide des études représente 100% de la note de l'élément ou de l'UE pour l'étudiant ou l'étudiante bénéficiaire de la dispense.

2.4. Dans les éléments constitutifs ou UE évalués à 100% en contrôle continu, des modalités d'évaluation spécifiques sont prévues pour les étudiantes et étudiants dispensés d'assiduité, soit en contrôle continu soit en contrôle terminal.

2.5. Lorsque la dispense d'assiduité ne concerne qu'une partie du semestre ou intervient en cours de semestre, la dispense de contrôle continu éventuellement associée n'est que partielle. Toutes les notes de contrôle continu déjà acquises par l'étudiant ou l'étudiante avant l'obtention de la dispense en cours de semestre sont conservées et prises en compte dans le calcul de la note de l'UE concernée, en respectant la part proportionnelle respective du contrôle continu et du contrôle terminal telle qu'elle est prévue (voir guides des études). L'obtention en cours de semestre d'une dispense de contrôle continu dans une UE n'annule donc pas les notes de contrôle continu déjà obtenues.

NB: **Attention** : lors de la deuxième session, l'évaluation porte à 100% sur le contrôle terminal, pour tous les EC et toutes les UE ; aucun contrôle continu n'est alors pris en compte pour les matières dont l'évaluation comporte un contrôle terminal.

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

août-26	sept-26	oct-26	nov-26	déc-26	janv-27	févr-27	mars-27	avr-27	mai-27	juin-27	juil-27	août-27
1 S 2 D 3 L 4 Ma 5 Me 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 Ma 12 Me 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 Ma 19 Me 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 Ma 26 Me 27 J 28 V 29 S 30 D 31 L	01 Ma 02 Me 03 J 04 V 05 S 06 D 07 L 08 Ma 09 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 Ma 15 Me 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 Ma 22 Me 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 Ma 29 Me 30 J 31 V	01 J 02 V 03 S 04 D 05 L 06 Ma 07 J 08 V 09 S 10 D 11 L 12 Ma 13 Me 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 Ma 20 Me 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 Ma 27 Me 28 J 29 V 30 S 31 D	01 D 02 L 03 Ma 04 Me 05 J 06 V 07 S 08 D 09 L 10 Ma 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 Ma 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 Ma 23 Me 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 Ma 30 Me 31 J	01 Ma 02 Me 03 J 04 V 05 S 06 D 07 L 08 Ma 09 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 Ma 15 Me 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 Ma 22 Me 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 Ma 29 Me 30 J 31 V	01 V 02 S 03 D 04 L 05 Ma 06 Me 07 J 08 V 09 S 10 D 11 L 12 Ma 13 Me 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 Ma 20 Me 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 Ma 27 Me 28 J 29 V 30 S 31 D	01 L 02 Ma 03 Me 04 J 05 V 06 S 07 D 08 L 09 Ma 10 Me 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 Ma 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 Ma 23 Me 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 Ma 30 Me 31 J	01 J 02 V 03 S 04 D 05 L 06 Ma 07 J 08 V 09 S 10 D 11 L 12 Ma 13 Me 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 Ma 20 Me 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 Ma 27 Me 28 J 29 V 30 S 31 D	01 J 02 V 03 S 04 D 05 L 06 Ma 07 J 08 V 09 S 10 D 11 L 12 Ma 13 Me 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 Ma 20 Me 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 Ma 27 Me 28 J 29 V 30 S 31 D	01 Ma 02 Me 03 J 04 V 05 S 06 D 07 L 08 Ma 09 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 Ma 15 Me 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 Ma 22 Me 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 Ma 29 Me 30 J 31 V	01 J 02 V 03 S 04 D 05 L 06 Ma 07 J 08 V 09 S 10 D 11 L 12 Ma 13 Me 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 Ma 20 Me 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 Ma 27 Me 28 J 29 V 30 S 31 D	01 D 02 L 03 Ma 04 Me 05 J 06 V 07 S 08 D 09 L 10 Ma 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 Ma 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 Ma 23 Me 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 Ma 30 Me 31 J	

Validé en conseil d'administration du 05 mars 2026

Week-End	Révisions
Congés	Examens terminaux
Férié	

TOUSSAINT: du samedi 17 octobre 2026 au lundi 02 novembre 2026 NOËL: du samedi 19 décembre 2026 au lundi 04 janvier 2027 JANVIER: du samedi 26 février 2027 au lundi 06 mars 2027 PRINTEMPS: du samedi 17 avril 2027 au lundi 03 mai 2027
--

LEXIQUE DU LMD

AJAC : signifie « AJourné Autorisé à Continuer ». Ce système permet à un étudiant ou une étudiante qui a validé 8 UE sur 10 de l'année N de passer en année N+1, dans laquelle il/elle devra valider les UE des deux semestres de l'année N+1 et celles qu'il/elle lui manque de l'année N. Ce système peut s'appliquer en L1/L2 et en L2/L3, il n'existe pas en L1/L3, ni en M1/M2.

NB : pour la Licence en Sciences de l'éducation, en plus de ce système des 8 UE sur 10, s'applique la validation des blocs disciplinaires dans le cadre des regroupements cohérents d'UE.

Capitalisation : acquisition définitive des éléments constitutifs (EC), unités d'enseignement (UE), et semestres obtenus avec une note supérieure ou égale à la moyenne. La capitalisation d'un EC lorsque sa valeur en crédits ECTS est déterminée, d'une UE ou d'un semestre entraîne celle des crédits correspondants.

Compensation : possibilité de valider une unité d'enseignement (UE), un semestre, une année en obtenant une note inférieure à la moyenne dans un élément constitutif (EC), une UE ou un semestre, mais « compensé(e) » par les autres notes des autres EC, UE ou semestre, dans la même année universitaire, en tenant compte le cas échéant des coefficients affectés aux UE et EC.

Elle s'effectue :

- au sein d'une UE entre les EC qui la composent,
- au sein d'un semestre entre toutes les UE qui le composent,
- entre deux semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6).

Contrôle continu (CC) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiantes et étudiants de différentes manières (travaux de recherche, interrogations orales ou écrites, exposés ...), tout au long du semestre. Les notes obtenues en contrôle continu s'ajoutent aux notes des examens de contrôle terminal quand l'EC est évalué par CC ou CT.

Contrôle continu intégral (CCI) : mode d'évaluation des connaissances. Il consiste à évaluer les connaissances et les compétences acquises par les étudiantes et étudiants tout au long de l'apprentissage exclusivement par des évaluations multiples, diversifiées et régulièrement réparties tout au long de l'année universitaire.

Contrôle terminal (CT) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiantes et étudiants à l'issue de chaque semestre.

Crédits ECTS (European Credit Transfer System) : chaque unité d'enseignement (UE) a une valeur définie en crédits ECTS, proportionnelle au volume d'heures d'enseignement et au travail (cours, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, stages, projets, travail personnel, séjours à l'étranger...) que l'étudiant ou l'étudiante doit fournir pour obtenir son UE. Une année d'études correspond à 60 crédits ECTS (soit 30 crédits ECTS par semestre). Une Licence de 6 semestres donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. Un master de 4 semestres donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Ces crédits ECTS ne sont alloués qu'à la fin de chaque semestre, et uniquement aux étudiantes et étudiants qui réussissent leurs examens.

Les crédits ECTS sont transférables. Cela signifie que l'étudiant ou l'étudiante qui en dispose peut les faire valoir dans un autre parcours de formation (sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique). Les crédits ECTS sont capitalisables. Cela signifie que toute validation d'UE entraîne l'acquisition définitive des crédits ECTS correspondants.

L'organisation en crédits ECTS permet aussi la validation des acquis de l'expérience professionnelle, culturelle, associative...

Doctorat : 3^e grade du système LMD (bac+8). Plus haut niveau du système LMD, le doctorat est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare au sein d'une école doctorale, après

obtention d'un diplôme de Master ou d'un niveau équivalent. Il sanctionne un travail de recherche original mené durant trois ans dans une équipe de recherche. Il est délivré après la soutenance d'une thèse. Cette formation permet d'obtenir le grade de docteur.

Élément constitutif (EC) : une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...). Un EC correspond généralement à une matière.

Équipe pédagogique : ensemble des enseignantes et enseignants intervenant dans les cours, TD et TP des matières (ou éléments constitutifs (EC)) d'une même unité d'enseignement (UE).

Formation initiale : formation initiale destinée à l'étudiant ou à l'étudiante qui souhaite apprendre les bases d'un domaine professionnel, et s'orienter vers une profession. Elle fournit les compétences et savoirs nécessaires pour exercer un premier métier. Elle permet l'obtention d'un diplôme. Sa durée peut varier d'un type de cursus à un autre.

Formation continue : la formation continue s'adresse à des personnes qui sont déjà pleinement intégrées dans le marché de l'emploi. Il s'agit de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Cette formation peut venir compléter une formation initiale terminée par le passé, ou bien différer complètement du domaine de la formation initiale dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Grade : niveau d'études sanctionné par un diplôme. Le système LMD comprend 3 grades : Licence, Master et Doctorat.

LMD (Licence Master Doctorat) : organisation européenne des études universitaires reposant sur des diplômes obtenus à bac+3 (Licence), bac+5 (Master) et bac+8 (Doctorat). Il s'agit d'un découpage des études en 3 niveaux d'études : Licence, Master et Doctorat. Chaque niveau d'études est organisé en semestres et composés d'unités d'enseignements (UE), elles-mêmes composées d'éléments constitutifs (EC). Le système LMD permet d'accroître la mobilité des étudiantes et étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales. Il permet une meilleure lisibilité des diplômes sur le marché du travail.

Licence : 1^{er} grade du système LMD (bac+3). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 3 ans (6 semestres) après le baccalauréat, à l'université. La validation d'une Licence donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. La délivrance du diplôme donne lieu à la délivrance conjointe d'un supplément au diplôme qui décrit les compétences associées à la licence obtenue. Le diplôme de licence prépare à la fois à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle. La licence permet de solliciter une inscription en cursus de Master.

L1 : 1^{ère} année de formation en Licence

L2 : 2^{ème} année de formation en Licence

L3 : 3^{ème} année de formation en Licence

Majeure/Mineure : parcours de formation associant des enseignements fondamentaux d'une discipline à hauteur de 50 à 60%, dite majeure, à des enseignements fondamentaux d'une autre discipline à hauteur de 20%, dite mineure. Le pourcentage restant sert aux enseignements hors discipline (UE transversale notamment). Les mineures servent aux passerelles.

Maquette : la maquette d'un diplôme est le document décrivant de façon détaillée les caractéristiques de la formation. Ce document est soumis à l'accord du ministère.

Master : 2^e grade du système LMD (bac+5). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 2 ans (4 semestres) après la Licence, à l'université. La validation d'un Master donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Le Master comprend un adossement fort à la recherche s'appuyant sur les méthodes de recherche, l'usage de fonds documentaires, la méthodologie de rédaction d'un mémoire et sa soutenance. Le master vise une insertion professionnelle de haut niveau (Master

orienté « professionnalisation »). Il permet de solliciter une inscription au plus haut grade universitaire, le doctorat, au sein des écoles doctorales (Master orienté « recherche »).

M1 : 1^{ère} année de formation en Master

M2 : 2^{ème} année de formation en Master

Modalités de contrôle des connaissances (MCC) : ensemble des modalités de vérification des connaissances acquises par l'étudiant ou l'étudiante durant sa formation en vue de l'obtention d'une unité d'enseignement (UE), d'un semestre, ou d'un diplôme. Le contrôle des connaissances peut prendre différentes formes telles que : examen écrit de fin de semestre, contrôle continu, examen oral, rapport de stage, mémoire et soutenance. Les conditions de délivrance des UE, des semestres et des diplômes sont définies dans des règlements de contrôle des connaissances, construits sur un modèle commun, et adaptés à chaque diplôme.

Mémoire : travail de recherche constitutif de la formation en Master. Il est un des éléments du contrôle des connaissances et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

Mention : subdivision du domaine de formation. La mention peut elle-même se décliner en spécialités ou parcours.

Mobilité : possibilité offerte à l'étudiant ou à l'étudiante de passer d'une formation à une autre, d'un établissement à un autre, ou à l'étranger, en faisant valoir ses acquis (unités d'enseignement (UE) capitalisées).

Offre de formation : ensemble des formations proposées par un établissement. Une offre de formation est conçue par l'établissement en explicitant ses objectifs, les parcours de formations qui la constituent, les méthodes pédagogiques mises en œuvre, les volumes horaires, les passerelles établies avec les autres formations, les modalités de contrôle des connaissances et les procédures d'évaluation des enseignements envisagées.

Parcours : cursus de formation comprenant un ensemble cohérent de matières ayant pour objectif de faire acquérir à l'étudiant ou à l'étudiante des connaissances, des aptitudes et des compétences lui permettant d'élaborer progressivement son projet de formation. Subdivision de la mention, un parcours est composé d'un ensemble d'unités d'enseignement (UE) réparties semestriellement et correspond à une offre de formation sanctionnée par un diplôme.

Partiels : examens de contrôle terminal ayant lieu à la fin de chaque semestre.

Passerelle : possibilité de réorientation offerte à l'étudiant ou à l'étudiante permettant, par exemple, de changer de mention de diplôme en cours de cursus tout en conservant les unités d'enseignement (UE) acquises antérieurement. Les passerelles peuvent être soumises à conditions.

Rattrapage : examen de la deuxième chance accordé à l'étudiant ou à l'étudiante n'ayant pas obtenu une moyenne semestrielle supérieure ou égale à 10/20. Les examens de rattrapage ont lieu lors de la deuxième session d'examens.

Semestre : une année universitaire s'articule autour de deux semestres : le premier de septembre à décembre, et le second de janvier à avril.

Session d'examens : les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles continus et/ou par des examens de contrôle terminal de fin du semestre. Les sessions d'examens sont les périodes durant lesquelles se tiennent les examens de contrôle terminal.

Deux sessions d'examens sont organisées dans une année universitaire :

- la première session a lieu juste après la fin des enseignements de chaque semestre (décembre/janvier et avril/mai). Elle concerne tous les étudiants et étudiantes de la formation.

- la deuxième session (appelée session de rattrapage) a lieu en fin d'année universitaire (juin). Elle concerne les étudiantes et étudiants n'ayant pas réussi leurs examens à la session 1.

Supplément au diplôme : le supplément au diplôme accompagne le diplôme délivré à l'étudiant ou à l'étudiante à la fin de son cursus. Il décrit les compétences associées au diplôme obtenu par l'étudiant ou l'étudiante.

TICE : Technologie d'Information et de Communication dans l'Enseignement.

Travaux Dirigés (TD)/Travaux Pratiques (TP) : cours d'approfondissement d'une matière. Ils ont lieu en groupe (généralement une trentaine d'étudiantes et étudiants), et permettent d'approfondir ou de mettre en pratique les enseignements vus en cours magistral (CM).

Transfert : lorsqu'un étudiant ou une étudiante souhaite changer d'établissement universitaire, il/elle demande le transfert de son dossier. Le transfert n'est pas automatique, il se fait à la demande de l'étudiant ou de l'étudiante et après étude du dossier de l'étudiant ou de l'étudiante.

Tutorat : accompagnement au bénéfice d'un étudiant ou d'une étudiante qui a pour objectif de favoriser son intégration et sa réussite à l'université. Le tutorat peut être un tutorat d'accueil, méthodologique ou disciplinaire, ou d'accompagnement. Le tuteur ou la tutrice peut être un enseignant/une enseignante ou un étudiant/une étudiante.

UFR (Unité de Formation et de Recherche) : structure universitaire regroupant des départements de formation, des laboratoires et des centres de recherche d'une même filière, aussi appelée composante. Une université comprend plusieurs UFR (ou composantes).

Unité d'enseignement (UE) : les enseignements en LMD sont organisés en unités d'enseignements (UE), groupe d'enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique. Une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...) et organisés en vue de l'acquisition d'une compétence identifiée au préalable. Une UE est enseignée et évaluée semestriellement. Une UE peut être obligatoire ou optionnelle. Il existe plusieurs catégories d'UE : UE Fondamentale (enseignement de base), UE Méthodologique (enseignement complémentaire à une UE Fondamentale), UE de découverte (enrichissement des connaissances), UE Transversale (culture générale, langues, TICE...).

UE transférable : unité d'enseignement (UE) capitalisée que l'étudiant ou l'étudiante peut faire valoir dans le cadre du transfert de son dossier s'il/elle change de parcours, de domaine, de filière ou d'établissement. Une UE n'est pas automatiquement transférable.

Validation : décision administrative attestant que l'étudiant ou l'étudiante a obtenu une unité d'enseignement (UE) ou l'ensemble des UE d'un semestre ou d'une année universitaire, soit par capitalisation, soit par compensation.

La validation d'une UE est faite dès lors que l'étudiant ou l'étudiante y a obtenu la moyenne.

La validation des UE se fait aussi par compensation :

- dans la même UE : compensation entre les notes des éléments constitutifs (EC) de l'UE.
- dans la même année : compensation entre les notes des différentes UE de l'année universitaire, pondérées, les cas échéant, par des coefficients.

VAE/VAP : Validation par les Acquis de l'Expérience / Validation par les Acquis Professionnels.

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES



LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE PIERRE SINEUX

La bibliothèque Pierre-Sineux est située sur le campus 1 dans le bâtiment C ; l'entrée se fait côté rue du Magasin à Poudre (coordonnées : 02 31 56 56 94, bibliotheque@unicaen.fr).

Cette bibliothèque universitaire est ouverte tous les jours, sauf le week-end, de 9h (10h le lundi) à 19h. Samedi et dimanche, ce sont les BU des campus 2 et 5-PFRS qui accueillent les étudiantes et étudiants. Le soir, de 19h à 23h, la BU Pierre-Sineux est ouverte en « NoctamBU » sur présentation de la léocarte : les salles du niveau 1 sont accessibles pour travailler sur place et utiliser les services en accès libre (copieurs, wifi, documentation, automate de prêt). La bibliothèque ferme 2 semaines à Noël et 4 semaines l'été (voir le calendrier des BU publié sur le site www.unicaen.fr/bu). L'inscription est automatique pour les étudiantes, étudiants et personnels au moment de leur arrivée à l'université. Sur présentation de la Léocarte, il est possible d'emprunter dans cette bibliothèque comme dans toutes celles du réseau et de bénéficier des services personnalisés : compte-lecteur, cocons de sieste, boîte de retours à l'extérieur...

Les collections très riches concernent toutes les disciplines enseignées en Lettres, en Sciences humaines, en Droit... Elles sont principalement conservées dans les magasins : des demandes peuvent être faites pour les consulter. Le service Navette+ permet de rendre ou faire venir un livre d'une autre bibliothèque du réseau, même venant d'un autre campus ou site universitaire. Il est possible de faire mettre de côté un ouvrage ou de réserver un document emprunté par un autre lecteur ou une autre lectrice.

Les ressources numériques (bases, revues en ligne ou e-books) sont accessibles à distance, une fois identifié avec son compte numérique.

L'application Affluences permet de voir s'il reste des places à la BU ou de réserver une salle de travail en groupe. En complément du prêt de livres, les services proposés sont le prêt de PC portables (à domicile ou sur place), le prêt de matériels (chargeurs, feutres effaçables, agrafeuses, partages d'écran...). Le personnel est disponible pour répondre à vos questions sur place ou à distance par mail bibliotheque@unicaen.fr ou « chat » (depuis la page catalogue.unicaen.fr).

Le prêt entre bibliothèques (PEB) peut être sollicité pour faire venir un document d'une autre bibliothèque française ou étrangère. C'est un service gratuit pour les membres de la communauté universitaire.

Un accueil spécifique pour les personnes en situation de handicap est proposé sur demande auprès de nos référentes handicap : scd.handicap@unicaen.fr

Des événements culturels sont organisés toute l'année : expositions, concerts, rencontres... Ils sont gratuits et accessibles à toutes et tous.

LA BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'HOMME – PIERRE BARBÉRIS



Située dans le bâtiment G, (entrée située face à la Maison de l'étudiant), la bibliothèque rassemble les collections des départements d'Arts du spectacle, Lettres modernes et classiques, Sciences de l'éducation, Sciences du langage, Sociologie, Philosophie ainsi que celles de l'Histoire de l'Antiquité. Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 17h. La bibliothèque des sciences de l'homme est ouverte à toutes et tous. Coordonnées : bu.barberis@unicaen.fr, accueil : 02 31 56 58 48.

Un peu plus de 40 000 ouvrages (dont 35 000 en libre-accès) sont à la disposition de la communauté étudiante et enseignante : 6700 dans le domaine des Arts et des Arts du spectacle, 14 000 dans le domaine des Lettres modernes et classiques, 1700 en Sciences de l'Éducation, un peu plus de 2000 en Sciences du langage, près de 7000 en Sociologie, 6000 en philosophie et 2500 en Histoire de l'Antiquité. 200 DVD de classiques du cinéma complètent cette offre ainsi que 110 abonnements de périodiques. Les mémoires sont déposés et disponibles depuis 2019, au format numérique, sur la plateforme nationale DUMAS.

La bibliothèque Pierre Barbéris fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD). Les informations concernant son fonctionnement sont disponibles à la bibliothèque. Les périodes de fermeture sont affichées à l'entrée de la bibliothèque.



LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE MADELEINE DERIES

Elle est située au Bâtiment N, au sous-sol, porte SBS07 (coordonnées : 02 31 56 54 07, deries.bibliotheque@unicaen.fr). La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi : le lundi de 9h30 à 18h, du mardi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 15h30.

La bibliothèque historique Madeleine Deries fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD) et une seule inscription suffit pour accéder à l'ensemble de ces bibliothèques.

Elle met à la disposition de tous les étudiants et étudiantes de l'enseignement supérieur un fonds de documentation (ouvrages et périodiques) dans les domaines suivants : histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine. Les modalités de prêt des documents sont les mêmes dans toutes les bibliothèques du réseau (voir sur le site de la bibliothèque), sauf exceptions : les périodiques sont prêtés comme les ouvrages en libre accès, ainsi que les livres au programme des concours (CAPES et AGRÉGATION). Les mémoires sont uniquement en consultation sur place et sont déposés depuis 2019 sur la plateforme nationale DUMAS, au format numérique.

Chaque année, la bibliothèque accueille des permanences de tutorat. Il est assuré par deux étudiant-es en master d'histoire. Le tutorat consiste à accompagner les étudiantes et étudiants en licence. Les tuteurs et tutrices aident les étudiantes et étudiants à réviser leurs cours, constituer leurs exposés, faire des fiches de révision, travailler la méthodologie et répondre à leurs questions. Ces séances sont accessibles à toutes et tous, avec ou sans prise de rendez-vous, durant les heures de permanences. Le tutorat est assuré tout au long de l'année pendant les périodes de cours, jusqu'au mois de mai. Cependant, certains horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction de la disponibilité des tuteurs et tutrices.

LA BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE MICHEL DE BOÛARD – CRAHAM

Elle est située dans le bâtiment N, au premier étage, salle SB116 (tél. : 02 31 56 50 46, responsable : Véronique Rocher).

Ouverture du mardi au vendredi, de 9h15 à 12h30 et de 13h15 à 17h.

Pendant, les vacances universitaires, s'assurer des heures d'ouverture.

La bibliothèque du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales est ouverte aux étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs (en consultation sur place uniquement). Elle dispose d'un fonds très riche en archéologie et en histoire antique et médiévale. Elle abrite un fonds documentaire, principalement axé sur le Moyen Âge, de plus de 11000 titres (périodiques vivants et morts, collections et ouvrages), dont une part est déjà intégrée au catalogue du Service Commun de Documentation de l'université de Caen Normandie. Le nombre et la diversité des revues (françaises, anglo-saxonnes, allemandes, belges, espagnoles, italiennes, scandinaves et d'Europe de l'Est) constituent la richesse de la bibliothèque. Des postes informatiques permettent de consulter le catalogue, mais aussi des périodiques, cédéroms ou sites présélectionnés sur internet. Un lecteur de micro-films et un lecteur de micro-fiches sont également installés dans la bibliothèque qui offre un vaste espace de travail, calme et lumineux. La quasi-totalité des collections est en libre-accès et indexé sur le catalogue de la bibliothèque universitaire.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU LABORATOIRE HISTEMÉ

Il se situe dans le bâtiment N, au premier étage, salle SA 108-109 (tél. : 02 31 56 52 63, responsable : Françoise Passera.).

Il est ouvert sur rendez-vous en adressant sa demande à : francoise.passera@unicaen.fr.

La bibliothèque de l'unité de recherche UR 7455, Histoire, Territoires et Mémoires est ouverte à tous, étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs. Ces fonds portent exclusivement sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement sur des thématiques explorées par les chercheuses et chercheurs : la répression allemande durant l'Occupation, la justice militaire, la déportation, la propagande, l'épuration, l'histoire de la Normandie durant la Seconde Guerre mondiale, l'histoire et la mémoire du Débarquement et de la bataille de Normandie.

Il se caractérise aussi par la présence de fonds documentaires réunis par les chercheuses et chercheurs : presse des années de commémorations, dossiers documentaires, reproductions de témoignages, etc. Les inventaires sont disponibles sur le site du laboratoire : <https://histeme.unicaen.fr/>

La plupart de ses ouvrages et des mémoires universitaires sont empruntables. La documentation est, en revanche, consultable sur place uniquement. Les photocopies font l'objet d'une demande.

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE GASTON-MIALARET

Située dans les locaux de l'INSPÉ de Caen au 186 rue de la Délivrande à Caen, ouverte le lundi de 10h à 18h, du mardi au jeudi de 8h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 17h, la bibliothèque Gaston-Mialaret est accessible à tous les étudiants et étudiantes inscrits à l'université, mais aussi aux lectrices et lecteurs extérieurs (coordonnées : 02 31 56 77 34, bibliotheque@unicaen.fr).

La bibliothèque Gaston-Mialaret est totalement dédiée aux sciences de l'éducation, à la didactique, la pédagogie et la formation. Ses collections réunissent plus de 54 000 ouvrages, dont près de 42 000 en libre-accès, ainsi que 80 abonnements de périodiques. Elle met également à la disposition des usagers d'importants fonds spécifiques : ouvrages de préparation aux concours de l'enseignement du primaire et du secondaire, manuels scolaires toutes disciplines de la maternelle à la terminale, littérature de jeunesse.

Elle participe au service "Navette +" des bibliothèques de l'université, permettant aux lecteurs et aux lectrices de faire venir et de rendre des documents d'autres bibliothèques de l'université. Une boîte retour à l'extérieur de l'entrée principale de l'INSPÉ permet la restitution des ouvrages en dehors des

horaires d'ouverture. L'établissement propose le prêt d'ordinateurs portables (à domicile ou sur place). Des salles de travail en groupe équipées d'un système de partage d'écran, réservables sur Affluences, sont disponibles.

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Au sein du réseau de Caen la mer, la bibliothèque Alexis de Tocqueville est l'établissement principal. Elle est située sur la presqu'île caennaise, 15 quai François Mitterrand à Caen. La bibliothèque est ouverte du mardi au samedi, de 10h à 18h30, et le dimanche, de 15h à 18h30. Elle est fermée le lundi. 120 000 documents (tous supports confondus) sont mis à disposition dans les 4 pôles thématiques (Arts, Sciences Humaines, Littérature et Sciences et Techniques).

Coordonnées : 02 31 30 47 00, <https://bibliotheques.caenlamer.fr/>

DÉPÔT UNIVERSITAIRE DES MÉMOIRES APRÈS SOUTENANCE - DUMAS

PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME DUMAS



Les étudiantes et étudiants ayant soutenu un (bon) mémoire de Master 2 ont la possibilité de déposer celui-ci sur la plateforme DUMAS (Dépôt Universitaire des Mémoires Après Soutenance), portail HAL, principale archive ouverte institutionnelle en France. Ce dépôt est destiné à archiver les mémoires en ligne et à leur assurer visibilité et accessibilité.

La collection des mémoires et thèses d'exercice de l'université de Caen Normandie rassemble les travaux universitaires des étudiantes et étudiants dans les domaines de la santé et des sciences humaines et sociales.

Les travaux de recherche déposés dans DUMAS (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance) sont validés par un jury et retenus pour leur qualité et intérêt, avant d'être mis en ligne par les bibliothèques universitaires. Effectué avec l'autorisation de diffusion des auteurs ou autrices et des directeurs ou directrices de recherche, ce dépôt dans une archive ouverte assure aux mémoires et thèses d'exercice sélectionnés une meilleure visibilité et une consultation accrue au-delà des murs de l'université de Caen Normandie, tout comme un accès pérenne.

Fruit d'un long travail, les documents présents dans la collection UNICAEN demeurent la propriété intellectuelle de leurs auteurs ou autrices. Afin de respecter le cadre légal, les utilisateurs et utilisatrices de DUMAS peuvent exploiter les documents à des fins d'enseignement et de recherche mais s'engagent à rédiger une citation bibliographique complète pour toute utilisation du contenu intellectuel de ces derniers.

PROCÉDURE DE DÉPÔT

Les **conditions requises pour le dépôt** sont les suivantes :

- le mémoire doit avoir obtenu une note égale ou supérieure à 16/20, soit l'équivalent de la mention Très bien,
- l'étudiant ou l'étudiante doit donner son autorisation à cette diffusion en complétant le formulaire « Autorisation Diffusion HSS »,
- le directeur ou la directrice de mémoire doit donner son aval en complétant le formulaire « Avis Directeur Recherche DUMAS_HSS ».

Ces conditions réunies, la procédure pour effectuer le dépôt du mémoire est très simple.

- L'étudiant ou l'étudiante doit confier le fichier pdf de son mémoire aux responsables des bibliothèques faisant partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD).
- Les responsables des bibliothèques déposent ensuite le fichier sur la plateforme DUMAS.

CONTACTS

- **Bibliothèque historique Madeleine Deries**
deries.bibliotheque@unicaen.fr
- **Bibliothèque Sciences de l'Homme - Pierre Barbéris**
bu.barberis@unicaen.fr

Retrouvez toutes les **informations et formulaires à télécharger** sur le site de l'UFR HSS, rubrique **Formations/Master**, « Dépôt Universitaire des Mémoires Après Soutenance ».

LE CLES

L'**arrêté du 03 avril 2020** relatif à la certification en langue anglaise pour les candidates et candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie instaure l'**obligation d'une certification en langue anglaise pour obtenir des diplômes de licence générale**, licence professionnelle et pour cinq spécialités de DUT. Cette certification doit être extérieure à l'université et reconnue par le monde socio-économique. La passation de cette certification est gratuite pour les étudiantes et étudiants. Le coût est pris en charge par l'établissement.

QU'EST-CE QUE LE CLES ?

Le CLES (Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). **Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiantes et étudiants dans plusieurs langues étrangères.** Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension orale et écrite, l'expression orale et écrite, l'interaction orale. Pour obtenir le CLES, le candidat ou la candidate doit valider les 5 compétences. Les compétences validées ne sont pas capitalisables (il faut donc les valider toutes en même temps pour obtenir le CLES).

Il existe deux niveaux du CLES préparés à l'université de Caen Normandie : CLES niveau 1 (B1), pour faire face à toutes les situations de la vie courante et CLES niveau 2 (B2) : pour interagir et négocier dans la majorité des domaines.

SE PRÉSENTER AU CLES

L'université de Caen Normandie propose des sessions CLES niveau 1 (B1) et CLES niveau 2 (B2) pour l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien et le portugais.

Public éligible :

Les inscriptions au CLES sont ouvertes aux étudiantes et étudiants UNICAEN de Licence 3, Master 1 et Master 2 ou sur projets de mobilités et aux étudiantes et étudiants d'universités centres CLES dans le cas où la langue ou le niveau souhaité n'est pas organisé dans l'université d'origine.

Pour les étudiantes et étudiants souhaitant passer le CLES, l'inscription n'est pas automatique. C'est une démarche volontaire, qui se fera dans les premières semaines de l'année universitaire auprès des enseignantes et enseignants de langue.

INSCRIPTION

Avant de vous inscrire, vous devez vérifier que vous êtes éligible au CLES puis définir votre niveau avec votre enseignant ou enseignante en langues ou par auto-évaluation (lien en bas de page).

Pour toutes informations relatives à l'inscription :

- consulter la page du CLES du Portail International du site UNICAEN : <https://www.unicaen.fr/formation/nos-formations/certifications/certifications/>
- contacter le pôle Formations en Langues PFL du Carré international : intl.certifications@unicaen.fr

SE PRÉPARER AU CLES

En théorie, un étudiant ou une étudiante peut se présenter au CLES sans préparation spécifique. En pratique, un travail régulier sur les compétences en cours de langue et/ou en autoformation reste l'approche à privilégier pour se présenter au CLES.

Le pôle Formations en Langues PFL du Carré International (bâtiment MLI), propose aux candidates et candidats CLES : un accès gratuit au centre de ressources (salle Li 242, Bâtiment MLI), des ateliers

d'entraînement à l'oral (avec des locutrices et locuteurs natifs), des modules d'entraînement aux compétences CLES (avec enseignant ou enseignante), inscription obligatoire : intl.certifications@unicaen.fr, et un travail en autoformation.

Ressources à votre disposition :

Site national du CLES (exemples de sujets avec corrigés) : <http://www.certification-cles.fr/>

Évaluez votre niveau avec Testlang sur e-Campus UNICAEN : <https://ecampus.unicaen.fr>

PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION PIX ?

PIX est un service public de plateforme en ligne d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques. PIX remplace le Brevet informatique et internet (B2i) et la Certification informatique et internet (C2i) au sein des établissements scolaires. Le service est accessible gratuitement à tous les étudiants et étudiantes et ouvert à tous les francophones. Il ne s'agit pas d'un diplôme universitaire, mais d'un certificat national de culture numérique au format européen, qui permet d'obtenir un profil de compétences avec un score et un niveau certifiés. En conformité avec le cadre de référence européen DigComp, PIX évalue les compétences numériques sur 16 compétences et dans cinq grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Les épreuves évaluent les connaissances, mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

PRÉPARER LA CERTIFICATION PIX

Des séances de certification PIX sont organisées régulièrement dans les locaux de l'université de Caen Normandie, centre agréé par PIX.

La participation à l'une de ces séances demande deux inscriptions :

- une sur la plate-forme d'auto-formation à PIX de l'université de Caen Normandie (voir ci-dessous)
- une sur la plate-forme nationale de certification PIX : <https://pix.fr/>

L'espace d'auto-formation est structuré en fonction des domaines du référentiel utilisé dans PIX. Cet espace est accessible sur e-Campus à l'adresse suivante :

<https://ecampus.unicaen.fr/course/index.php?categoryid=15550>

Les UE TICE (ou Informatique ou Formation au numérique) intégrées dans vos formations viendront s'articuler avec cette formation et certification aux compétences numériques, selon des modalités qui vous seront précisées par vos enseignantes et enseignants.

Pour plus d'informations :

- <https://pedagogie.unicaen.fr/service/pix/>
- contact : pix.info@unicaen.fr

INFORMATIONS UTILES

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour toute demande de bourse ou de logement en résidence universitaire, il est indispensable de constituer un **Dossier Social Étudiant · DSE**. Il s'agit d'une procédure en ligne et unique via le portail messervices.etudiant.gouv.fr. Les demandes sont à effectuées en ligne **chaque année**.

Les bourses sont accordées aux étudiantes et étudiants de nationalité française ainsi qu'à des étudiants étrangers ou étudiantes étrangères sous certaines conditions (se renseigner auprès du CROUS).

Une bourse est incompatible avec un emploi salarié à temps plein (mais cumulable avec un emploi à temps partiel sous certaines conditions).

Conformément au règlement commun des études 2022-2027, **l'assiduité des étudiants boursiers et étudiantes boursières du CROUS est contrôlée** par la présence aux évaluations de Contrôle Continu (CC) et de Contrôle Terminal (CT) et/ou d'Évaluation Continue Intégrale (ECI). Ce contrôle de l'assiduité est effectué par les services centraux de l'université Caen Normandie.

Les **absences aux évaluations** doivent être **justifiées**, au plus tard, **dans les 48 heures qui suivent l'absence** :

- auprès des enseignantes et enseignants pour les CC et/ou ECI,
- auprès de la scolarité pour les CT.

Si un étudiant ou une étudiante est déclaré(e) non assidu(e), les sanctions peuvent aller jusqu'à la suspension de la bourse par le CROUS et à la demande de remboursement des sommes déjà perçues.

Pour plus d'informations :

- CROUS Normandie, 23 avenue de Bruxelles, CS25317, 14065 Caen, tél. 09 72 59 65 14
- Site internet du CROUS : <https://www.crous-normandie.fr/bourses-et-aides-financieres/>

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les programmes d'échange Erasmus+ et interuniversitaires permettent aux étudiantes et étudiants de passer six mois ou un an en L3, master 1 ou master 2 dans une université étrangère (Athènes, Cardiff, Glasgow, Southampton, Paderborn, Würzburg, Bari, Milan, Naples, Sienne, Turin, Madrid, Salamanque, Prague, Bergen, Oslo, Sofia, Ljubljana, etc.) en bénéficiant d'une bourse.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'enseignant(e) référent(e) Erasmus+ et interuniversitaire du département.

ARTISTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignantes et enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignantes et enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Les associations étudiantes ont pour but de fédérer les étudiantes et étudiants, de les informer, de les aider dans leurs démarches administratives et pédagogiques, de les rassembler autour d'activités ludiques ou pédagogiques. Elles participent au développement de la vie étudiante. Elles représentent les étudiantes et étudiants au conseil d'UFR.

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'UFR HSS



AEHC - Association des étudiant(e)s en histoire de Caen

<https://www.facebook.com/aehc.assohistoirecaen/>
<https://x.com/aehc14>



AESEC - Association des étudiant(e)s de sciences de l'éducation de Caen

<https://www.facebook.com/aesec14/>



AESOC - Association étudiante sociologie de Caen

<https://www.facebook.com/AESOCDECAEN/>



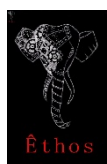
Artefac - Association étudiante d'archéologie de l'université de Caen Normandie

<https://www.instagram.com/artefac.caen/>



ARTÉMIS - Association des étudiant(e)s de lettres, arts du spectacle et sciences du langage de Caen

<https://www.facebook.com/bde.artemis/>
https://x.com/bde_artemiscaen



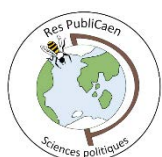
Êthos - Association de philosophie de Caen

<https://www.facebook.com/EthosCaen/>



HumaNumi – Association des étudiant(e)s en humanités classiques et numériques de Caen

<https://www.facebook.com/HumaNumi/>



Association Res PubliCaen

https://www.instagram.com/res_publicaen/

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

QU'EST-CE QUE LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ?

Les étudiantes et étudiants de l'université de Caen Normandie engagés au sein d'activités mentionnées à l'[article L611-9 du code de l'éducation](#) peuvent demander que les compétences, aptitudes et connaissances, disciplinaires ou transférables, acquises dans l'exercice de ces activités et qui relèvent de celles attendues dans leur cursus d'étude, soient validées au titre de leur formation.

Les mêmes activités ou missions dans l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante ne peuvent donner lieu qu'à une seule validation par cycle de formation (licence, master).

ACTIVITÉS RECONNUES DANS LE CADRE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

- Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ou inscrite au registre des associations en application du Code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle
- Activité professionnelle, que celle-ci s'exerce ou non au sein de l'établissement
- Activité sportive exercée par les personnes inscrites sur les listes mentionnées à l'article L. 221.2 du Code du sport
- Activité militaire dans la réserve opérationnelle
- Engagement dans la réserve opérationnelle de la police nationale
- Engagement de sapeur-pompier volontaire
- Service civique
- Volontariat dans les armées
- Autres (consulter la note de cadrage)

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ? · CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Déposer sa demande sur l'application e-Candidat. La demande sera étudiée par le ou la responsable de la formation.
2. Procéder à l'inscription pédagogique dans l'UE ou l'EC Engagement étudiant auprès de la gestionnaire de scolarité, après notification de la décision par le ou la responsable de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

La validation de l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante prend la forme de l'attribution d'un crédit ECTS surnuméraire. Les modalités possibles de validation sont fixées et validées par la CFVU.

L'évaluation de l'engagement s'appuie pour partie sur l'investissement personnel et l'implication effective et durable de l'étudiant ou de l'étudiante durant la réalisation de sa mission, mais également sur sa capacité à présenter clairement les enjeux de son action, à proposer une réflexion sur cet engagement et les compétences acquises ou développées.

La commission évaluera l'acquisition des connaissances, compétences et aptitudes sur la base d'un rapport écrit.

MODALITÉS DE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Chaque étudiant et étudiante, dont l'engagement est validé par les équipes pédagogiques et le jury de son diplôme, se verra proposer un open-badge, en addition des modalités de reconnaissance de l'engagement éventuellement prévues dans le diplôme.

Note de cadrage et plus d'informations sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Licence :

<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/licence/>

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI

DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION, POUR VOUS AIDER DANS VOTRE ORIENTATION ET VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE



DES SPECIALISTÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU SERVICE DES
ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Pour toutes vos questions en lien avec vos études, votre projet
professionnel...

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/orientation-insertion/>

TEL 02 31 56 55 12

MAIL orientationinsertion@unicaen.fr

LIEU campus 1 bât. B • niveau 0

Pour s'informer sur le devenir des étudiantes et étudiants de l'université de
Caen : poursuites d'études, métiers, salaires...

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/nos-enquetes/>
